

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

ProQuest Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600

UMI[®]

Entre pouvoir et résistance : la place de l'individu dans les sociétés technocratiques

Déborah Ratti

Thèse

présentée

au

Département de Sociologie

Comme exigence partielle au grade de

maîtrise ès Arts

Université Concordia

Montréal, Québec, Canada

Avril, 2002

© Déborah Ratti, 2002



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-72876-5

Canada

Résumé

Entre pouvoir et résistance : la place de l'individu dans les sociétés technocratiques

Déborah Ratti

Cette thèse se veut d'étudier le phénomène de surveillance dans les sociétés technocratiques. Elle prend pour hypothèse que les nouvelles technologies, loin de définir les bases de ces sociétés, sont reprises et utilisées par le discours dominant dans l'exercice du pouvoir. Aussi, en retraçant les divers moments de l'évolution d'une société disciplinaire en une société de contrôle, puis en une société du risque, nous montrons comment le sujet est étudié, approché et dominé par le système. Les discours résistants apparaissent comme étant nécessaires à la survie de l'apparat : ils procurent un sentiment d'échappement sans pour autant modifier les relations de pouvoir en place.

Table des matières

Introduction générale	1
------------------------------------	----------

Première partie De bureaucrate à technocrate : une approche idéaliste

Chapitre premier : Les fondements théoriques	9
<i>1 Weber : les fondements d'un état moderne.....</i>	<i>10</i>
<i>2 Foucault : l'exercice moderne du pouvoir.....</i>	<i>13</i>
<i>3 de Marx a de Certeau : la résistance comme réaction, l'action comme révolution</i>	<i>23</i>

Deuxième partie Surveillance : mode d'emploi

Introduction	28
Chapitre 2 De la gestions de sujets à la gestion de données.....	30
<i>1 Le modèle panoptique.....</i>	<i>31</i>
<i>2 Le modèle électronique.....</i>	<i>34</i>
Chapitre troisième : Mieux vaut prévenir que guérir.....	42
<i>1 De l'individu aux facteurs risque : surveillance externe.....</i>	<i>43</i>
<i>2 Le pouvoir du gène : surveillance interne.....</i>	<i>48</i>
<i>3 Du gène à l'individu : programmation.....</i>	<i>52</i>
Chapitre quatrième : La résistance : art ou technique ?.....	57
<i>1 Le choix des outils.....</i>	<i>58</i>
<i>2 Les réalités virtuelles comme résistance.....</i>	<i>60</i>
<i>3 Le pouvoir panoptique de l'Internet.....</i>	<i>68</i>

Troisième partie Les USA sous scrutin

Introduction.....	75
Chapitre cinquième Les voies de l'état.....	78
<i>1 La légitimité : on est tous « légal ».....</i>	<i>79</i>
<i>2 L'état gendarme.....</i>	<i>83</i>
<i>3 Ceux qui sont au-dessus des lois.....</i>	<i>88</i>
Chapitre sixième La voix du peuple.....	94
En guise de conclusion : Synthèse.....	104
Appendice.....	112
Bibliographie.....	119

Introduction

Ces dernières années nombre de disciplines des sciences humaines, dont la sociologie, se sont intéressées à l'importance de l'image dans nos sociétés. Plus récemment, les réalités virtuelles qu'offrent les nouvelles technologies de communication ont lancé le débat sur un monde post-moderne, résolument global et où les forces de la modernité n'ont plus leur place. Exit les notions d'état et de classes sur lesquelles reposait la compréhension de la société ; aujourd'hui les sujets sont *fragmentés*, ils appartiennent à plusieurs groupes identitaires en fonction du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et des intérêts de chacun, et *surfent le web* à la recherche d'une communauté qui voudrait bien les accepter. Au fur et à mesure que les barrières physiques disparaissent (tout se fait à distance), les structures sociales deviennent, elles aussi, plus malléables et l'abondance économique sert d'indicateur quant au degré de liberté que chaque pays accorde à ses habitants. Bref, tant que l'homme consomme, il participe à la vie active, ce qui en retour lui donne l'impression d'être maître de ses actions et suffit à le garder à sa place.

En 1975, Michel Foucault écrivait : « Notre société n'est pas celle du spectacle mais celle de la surveillance, derrière l'image c'est le corps qui est investi » (Surveiller et punir, 1975, p.252). Cette thèse se propose de lire la société à travers cette citation, de voir le discours et la pratique de la surveillance dans les démocraties de l'Occident en ce tournant de

siècle. Afin de comprendre l'importance et l'actualité de cette entreprise, une partie sera réservée à une étude de cas de la société américaine et des changements légaux principaux depuis les attentats du *World Trade Center* ce 11 septembre 2001. Ce qui importe est de voir comment le sujet est normalisé, et donc déterminé, non pas par la société dans laquelle il vit mais par sa peur d'en être marginalisé et, s'il existe une quelconque résistance possible. Dans la société de surveillance, l'autre, l'étranger a un visage nouveau : ce n'est plus celui qui vient d'ailleurs mais celui qui dévie de la norme, qui ne respecte pas les règlements. Ces préoccupations sont toujours d'actualité car, malgré les changements technologiques auxquels nous nous sommes livrés, nous vivons toujours dans une société de type bureaucratique qui obéit à une autorité légale et dont l'idéologie de base est le capitalisme.

Cette thèse propose une relecture des théories de la surveillance non plus en fonction des changements technologiques mais en fonction de la constance de l'idéologie¹ dominante de nos sociétés. Les technologies reflètent les progrès scientifiques, mais la science, elle, sert l'agenda plus général des gouvernements au pouvoir. Le maintien de l'ordre social y tient une place essentielle car au travers de cet ordre repose l'équilibre de toute la société : sur les plans politique, économique et bien évidemment social. C'est pourquoi nous ne regarderons pas en quoi la technologie a

¹ Bien que Foucault rejette le concept d'idéologie, vu que, pour lui, il n'existe pas de vérité extérieure au discours, nous pensons que des éléments du discours dominant qui se maintiennent tout au long de l'évolution des sociétés et des discours suffisent à jeter les bases d'une idéologie dominante. De plus, à l'instar des thèses

changé le visage de la société de surveillance mais plutôt comment celle-ci permet l'avancée du système sur l'individu. Autrement dit, nous voulons montrer que les technologies ne créent pas des nouvelles formes de surveillance ou de répression mais plutôt qu'elles sont des stratégies reprises et utilisées, parfois sorties de leur but initial, par le système. Il existe une idéologie dominante qui sert de contexte à l'élaboration de ces nouvelles technologies.

Le grand perdant, ici, c'est l'individu. Le système le veut prévisible et efficace, une pièce dans un engrenage dont le but est le mouvement perpétuel. Il n'y a plus de début ni de fin, tout est binaire, une mise en réseau des hommes et des choses qui s'étend à l'infini. Nous tâcherons donc de voir comment la société bureaucratique a semé les graines d'une société sans sujets, dont le but est la survie du système établi.

Cette thèse se découpe en trois parties. Dans un premier temps, nous verrons les fondements théoriques sur lesquels nous nous appuyons. Dans un second temps, nous verrons quelle place occupe la surveillance dans la société. Finalement, nous nous intéresserons à une étude du cas américain. Chaque discussion s'oriente autour des pôles du pouvoir et de la résistance ; pouvoir de l'état et résistance individuelle. Aussi, dans notre première partie nous discutons de la prise de pouvoir du système sur

qui traitent généralement de la surveillance, nous voulons mettre l'accent sur une vision idéaliste plus que matérialiste, et montrer que c'est la technologie qui est au service d'une pensée.

l'individu au travers de la bureaucratie et des phénomènes de rationalisation et de décentralisation qui se sont opérés en parallèle de l'ère moderne ; tel que préconisé/ par Weber. Nous verrons comment cela s'est intensifié lors de la société disciplinaire où la réalité de l'individu a été découpée en facteurs externes (temps et espaces) et internes (le geste), étant en même temps codifiée et utilisée à des fins répressives, tel que mis en évidence par Foucault. A partir de ce moment, l'individu est perçu comme un corps dont le fonctionnement dépend d'un conditionnement extérieur plus que d'une volonté intérieure. L'individu, placé dans des relations de pouvoir a la possibilité de résister, mais le but du système est de contrer cette résistance. Sur le thème de la résistance, donc, nous laisserons de Certeau nous montrer comment, grâce à des tactiques, l'individu arrive à s'échapper de l'emprise du système. Néanmoins l'aspect sporadique de cette échappatoire ne permet pas, selon nous, d'arriver à un retournement de situation. Nous le voyons même comme un instrument qui assure le maintien de l'ordre en berçant d'illusions l'individu qui a cru s'être échappé. Afin de réduire à néant toute résistance possible, le système utilise des méthodes de surveillance qui ont évolué dans le temps et qui se sont sophistiquées grâce aux progrès technologiques. Nous verrons donc ensuite comment cette évolution a suivi un processus de rationalisation, obéissant au désir d'avoir des individus de plus en plus prévisibles ; d'un pouvoir panoptique qui enfermait des corps dans un espace institutionnel à un pouvoir panoptique qui tente de « voir avant le voir » et qui enferme l'individu dans l'espace

social et géographique, faisant de lui une donnée constamment localisable. Par répercussion, nous verrons comment l'individu est compris par le système à chaque moment de cette histoire. L'individu étant l'objet de la surveillance ; son champ d'étude et d'action, cette dernière le redéfinie en même temps qu'elle le soumet à sa domination ; d'acteur rationnel à l'époque de Weber, il devient déterminé par un ensemble de facteurs sous la société du risque.

L'intensification d'un espace répressif laisse de moins en moins de place à l'individu pour s'échapper. Aussi, l'Internet est souvent présenté comme une alternative à cette réalité qui le dépasse. L'Internet serait donc une forme de résistance, une possibilité pour l'individu de se rendre maître de son image et de ses actions. Néanmoins, c'est une *tactique* et ses effets sont éphémères. De plus, l'Internet, malgré l'apparence d'être un monde sans frontières, est un endroit régulé où les va et vient de chacun sont enregistrés systématiquement. Bien évidemment, tant que personne n'a d'intérêt à contrôler nos errances virtuelles, cette surveillance n'est pas réelle et « ceux qui n'ont rien à cacher, n'ont rien à craindre ». C'est un peu à cette politique que se rattache ce qu'il se passe actuellement aux USA. Depuis les attentats, les changements légaux servent à protéger les « bons » citoyens américains d'éventuels dangers. L'état d'alerte a permis l'instauration d'un état gendarme où, aujourd'hui plus qu'avant, l'individu doit se conformer s'il ne veut pas être marginalisé. Etre marginalisé dans un tel contexte signifie se tenir en

dehors de la loi et ne plus bénéficier de sa protection. C'est pourquoi, même sur Internet, lorsque le peuple veut rire des événements, il le fait dans le sens de la norme, retirant toute éventualité d'un sens critique normalement attribué à l'humour.

Cette thèse essaie donc d'attirer l'attention sur le phénomène croissant de la normalisation. Il n'existe pas de forme de résistance ; la résistance est une accommodation qui permet aux mieux lotis de « faire avec » en attendant la promotion sociale à laquelle il rêve en se levant chaque matin. Néanmoins, les révolutions du XX Siècle ayant laissé un piètre héritage, quel alternative reste-t-il au capitalisme et aux sociétés technocratiques actuelles ?

Première partie

Les fondements théoriques

*« Il nous faut maintenant craindre celui qui obéit à la loi
davantage que celui qui l'entrave » Z. Bauman.*

Chapitre premier

De bureaucrate à technocrate : une approche idéaliste

1 Weber : les fondements d'un état moderne

La caractéristique la plus importante de l'état moderne est le processus de rationalisation qui s'étend à toutes les sphères de la société. La rationalisation définit une action dirigée vers un but, une fin, connus ou prévisibles et, selon Weber, découle d'un profond désir de planification. Au niveau de l'individu, cela signifie qu'il existe une base de référence constante qui lui permet d'orienter ses actions à la lueur d'un dénouement attendu. Cette base de référence est donnée par la norme qui est instaurée dans un système de lois abstraites auxquels sont soumis tous les individus vivants dans une même société. L'état rationnel laisse donc peu de place à la subjectivité et à l'imprévu, ce qui crée une certaine stabilité sociale mais, en revanche, discrédite tout accomplissement individuel qui ne correspondrait pas à la norme.

La deuxième caractéristique, qui va de pair avec la première, est que l'état moderne est régulé par un système dit d'autorité légale : il n'y a pas d'autorité supérieure à la loi et tout ce qui est en dehors de la loi est châtié. En effet, dans l'état moderne, le pouvoir est impersonnel, il n'est pas fonction d'une personne, d'un chef ou d'un souverain, mais d'un code légal qui s'applique à tous. Les représentants sont élus selon des procédures reconnues et obéissent aux mêmes lois qu'ils sont tenus de faire respecter. C'est de là qu'il tire toute sa légitimité ; parce qu'il assure l'égalité des hommes face à un jugement, l'état moderne ne connaît que peu d'opposants. De même que l'accès à la récompense ou à la punition

ne dépend pas de l'individu mais de l'acte qu'il a commis, le jugement rendu n'est pas relatif au juge mais à des lois qui sont directement appliquées à la situation présentée. Chaque décision apparaît ainsi comme juste, ou du moins justifiée.

L'état moderne ainsi présenté est indissociable de son mode de fonctionnement : la bureaucratie. L'organisation bureaucratique découpe le monde social en différentes juridictions. Chacune est indépendante des autres, obéit à son propre règlement et génère un savoir qu'elle protège afin de garder sa position de force et sa distinction vis à vis des autres institutions (Weber, p.233). On assiste à la décentralisation du pouvoir, d'un souverain-roi aux multiples institutions légales. Chez Weber, la bureaucratie représentait l'idéal type de l'organisation de la société. Aujourd'hui, nous utilisons cet idéal type comme une allégorie du monde social.

La bureaucratie se caractérise avant tout par l'obéissance à une organisation hiérarchique et un pouvoir basé sur les compétences de l'individu. En d'autres termes l'individu n'est obéit que par ses subordonnés et en vertu de son rang (Weber, 1958, p.65) ; rang qu'il a acquis grâce à l'apprentissage d'un savoir technique et non pour des qualités individuelles ou par hérédité (ou favoritisme). L'autorité d'un fonctionnaire ne dépasse pas sa fonction. Le propre de l'ordre impersonnel est qu'on se soumet à un supérieur mais pas à un individu.

C'est donc bien la fonction de l'individu, son rôle dans le système, qui est craint et respecté. Les individus, eux, sont interchangeables et par là débute l'avènement d'une société où la fonction détrône le sujet. Cette dernière caractéristique renforce l'obéissance car les supérieurs sont perçus comme des personnes d'un mérite et de connaissances dépassants ceux de leurs subordonnés.

L'obéissance, selon Weber est « la quasi certitude que des ordres spécifiques (ou n'importe quel ordre) provenant d'une source donnée seront forcément exécutés par un groupe de personnes défini » (Weber 1958, p.59). S'il provient d'un supérieur, l'ordre ne sera que rarement remis en question. Ce système est donc idéal pour la gestion des masses car il met en place l'exercice légitime de la discipline.

La gestion des masses est également permise par la grande prévisibilité qui découle d'un tel système. Par l'apprentissage de la discipline, on inculque aux individus comment répondre aux différentes stimulations qu'ils rencontrent. La norme est contraignante pas tant parce qu'elle impose un certain comportement mais parce qu'elle en bannit une multitude d'autres. A priori, à chaque individu correspond un comportement, des envies, un mode de fonctionnement. Or par souci du maintien de l'ordre social, l'anéantissement de l'aléa implique la gestion des individus, i.e. la planification des comportements. La bureaucratie tue l'individu parce qu'elle tue l'initiative individuelle. Pour Weber, l'homme

est une pièce d'un mécanisme bien huilé et dont il suit la route sans embûches (p.73).

Néanmoins, il s'agit de rappeler que pour Weber, l'individu est un acteur rationnel ; s'il accepte la domination, c'est parce qu'il y trouve un certain intérêt (p.59). L'individu perçoit la norme comme rationnelle et lui accorde une certaine légitimité. Parce qu'il la reconnaît comme étant empreinte de raison, il l'intériorise et s'y soumet ensuite par habitude (Weber, p.74). Ici, la normalisation est le résultat de la loi. La perte d'autonomie du sujet se retrouve dans l'administration du pouvoir.

La bureaucratie est une organisation rationnelle de l'état qui place l'administration en situation de pouvoir sur la société ; i.e. qu'après avoir créé un modèle d'administration qui garantirait l'égalité de tous devant la loi, le système c'est dissocié de ses dirigeants pour devenir une forme de répression exercée sur l'individu.

Pour Weber, le pouvoir est institutionnel, celui qui est à la tête des institutions détient le pouvoir. Son caractère impersonnel permet au pouvoir d'être appliqué dans n'importe quel contexte idéologique, de type fasciste ou démocratique, le passage de l'un à l'autre s'effectuant par le changement des chefs des grandes institutions. L'apparat bureaucratique, sa structure et les petits fonctionnaires eux restent en place. Le mécanisme travaille pour qui sait en prendre le contrôle (Weber, p.74) car Weber définit le pouvoir comme étant la capacité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes.

De par le caractère bureaucratique des institutions ; à savoir l'obéissance à une hiérarchie et à une réglementation, il va de soi pour Weber que c'est en leur sein que se forment les relations de pouvoir. Ce n'est qu'après qu'elles sortent de l'enceinte de l'institution pour s'étendre à la vie de tous les jours. La bureaucratie est un instrument qui permet la *sociétalisation* d'une relation de pouvoir (Weber, p.73) ; sa légitimité et sa mise en place à l'intérieur de la société.

A l'inverse, Foucault avance que les relations de pouvoir existent dans la vie de tous les jours et qu'on ne les trouve dans les institutions que parce que celles-ci reflètent la société. Pour Foucault, le pouvoir n'existe pas dans l'absolu, il existe au travers de l'individu dans ses relations aux autres et au monde qui l'entoure ; « [le pouvoir] les investit, il passe par eux et à travers eux » (Surveiller et punir, p.35). Le pouvoir ne se détient pas, il est *stratégie* et non pas le privilège d'une classe dominante (SP, p.35). A chaque niveau de l'échelle sociale il existe des relations de pouvoir, c'est pourquoi pour Foucault, toute relation sociale est une relation de pouvoir. Cela projette l'idée maîtresse chez Foucault, mais qui était déjà présente chez Weber, que les individus n'existent pas seuls mais en réseau ; ils existent les uns par rapport aux autres en fonction de la place qu'ils occupent dans le tissu social et par le biais de la hiérarchisation (Foucault, SP p.213). On ressort de ces deux dernières

considérations les fondements du pouvoir moderne ; il est fusion entre un savoir et une discipline.

2 Foucault : l'exercice moderne du pouvoir

Nous pouvons appréhender le rapport qui existe entre le savoir et le pouvoir de deux façons ; sur le plan d'une relation d'individu à individu et sur le plan d'une relation d'individu à la société. La première est liée à l'exercice de la hiérarchie : chaque expert détient un savoir supérieur à la personne qui vient le consulter, par conséquent, ce savoir lui procure un certain pouvoir sur cette personne. Dans le domaine médical, par exemple, le docteur est en position de pouvoir vis à vis de son patient car, contrairement à ce dernier, il détient des connaissances relatives à la science de la guérison. La deuxième, qui de fait englobe la première, rejoint l'idée que toute relation de pouvoir s'inscrit dans, ou crée, un domaine de savoir. « [I]l n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir » (Foucault, SP, p.36). Dans un état moderne, l'exercice du pouvoir doit être rationnel, et surtout légitime. Cependant, pour Foucault cette relation dépasse la simple justification. En créant un objet de recherche, on crée un domaine de savoir mais également les outils et techniques qui permettent d'exercer des pressions sur le dit objet. Foucault prend l'exemple du corps : « Le corps en devenant cible pour de nouveaux mécanismes de pouvoir s'offre à de nouvelles formes de savoir » (SP, p.182). Vu que Foucault insiste sur

la réciprocité de la relation savoir-pouvoir, cette citation aurait pu tout aussi bien lire : le corps qui est devenu l'objet d'un savoir, s'offre à de nouvelles formes de pouvoir².

La compréhension positiviste de la création d'un savoir commence par l'étude d'un objet et la collecte d'informations. Pour Foucault, le savoir construit son propre objet d'étude. Depuis l'instauration d'un modèle bureaucratique, on sait que l'individu concède des informations le concernant afin de permettre le traitement des dossiers dans l'enceinte de l'institution, modèle positiviste. Ces données sont ensuite organisées, regroupées en catégories et classées selon les standards de chaque institution ou groupe qui veut s'en servir ; l'institution produit des types d'individus, créant de nouvelles formes de pouvoir. Derrière la catégorisation de dossiers, ce sont des individus que l'on classe. La création d'un savoir sur l'individu permet de définir toute une discipline qui modifiera en l'intégrant le comportement humain, modèle foucauldien.

La discipline telle que définie par Foucault est un ensemble de « méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces en leur imposant un rapport de docilité » (SP, p.161). Le corps est perçu comme une force productive pour la société. Afin d'en tirer un rendement maximum, le corps est soumis à une domination externe (dans l'espace et le temps) mais également interne (par le geste). Pour Foucault, bien plus que dans

² Thèse qu'il soutient d'ailleurs dans *Les mots et les choses*.

les grandes idéologies, le pouvoir s'effectue dans les détails du fonctionnement de l'individu (SP, p.164).

Comprendre la domination externe reviendrait à *voir* les relations de pouvoir. En effet, la codification de l'espace et du temps permet la matérialisation de la mise en réseau des individus. « Les disciplines en organisant les « cellules », les « places », les « rangs » fabriquent des espaces complexes à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques » (SP p.173). La place qu'un individu occupe dans l'espace devient donc un indicateur de son rang, de sa fonction et de son rapport aux autres. Il y a organisation de l'espace en un espace analytique (Foucault, SP, p.168). Dans une classe il est facile de repérer qui est le maître, qui sont les élèves, mais également qui sont les bons et les mauvais élèves. En fait, et c'est l'une des raisons pour laquelle ce type de discipline est utilisé dans un état bureaucratique, la codification de l'espace nécessite un endroit clos. Si l'on prend l'exemple d'un lieu de travail (un immeuble de bureaux ou une usine) on s'aperçoit du contraste entre la foule qui entre et sort aux heures de pointe et le comportement des employés une fois à l'intérieur de l'enceinte du travail : la foule grouille, est un mélange d'individualités où le supérieur et le subordonné marchent côte à côte, alors que le bureau ou l'usine disciplinent cette masse en l'organisant selon un quadrillage bien particulier. « [La discipline] permet à la fois la caractérisation de l'individu comme individu, et la mise en ordre d'une multiplicité donnée » (Foucault, SP p.175).

La codification de l'espace s'accompagne d'une codification du temps. Selon le même principe d'organiser les individus en réseau, l'emploi du temps permet d'accorder le temps des uns aux temps des autres. Ce n'est plus le rythme biologique qui sert de référence mais le rythme économique : heures d'ouverture et de fermeture, production de jour et de nuit etc.. Afin d'être efficace, tout le monde doit fonctionner au même moment.

La domination interne quant à elle s'effectue par la mise en série non plus des individus, mais des gestes de l'individu. En analysant l'apprentissage de mouvements répétitifs employés dans l'armée, Foucault démontre comment le découpage des mouvements en séquence a d'abord amélioré leur efficacité, permettant aux individus de se mouvoir en un seul mouvement dans le temps et l'espace, pour ensuite contraindre les corps dans l'exécution spontanée d'ordres reçus. « Il contrôle de l'intérieur son déroulement et ses phases. On est passé d'une forme d'injonction qui mesurait ou scandait les gestes à une trame qui les contraints et les soutient » (p.18). Chez Foucault, contrairement à Weber, le corps se plie à la discipline ; *on n'est plus en présence d'un individu pensant qui rationalise et accepte la domination mais d'une réponse corporelle spontanée à différents stimuli*. Néanmoins, le résultat est similaire : l'ordre reçu doit déclencher le comportement voulu sans laisser de place à la remise en question.

Nous avons commencé ce chapitre par une citation de Bauman :

« Il nous faut maintenant craindre celui qui obéit à la loi d'avantage que celui qui l'entrave ». Nous comprenons maintenant pourquoi : celui qui obéit à la loi, obéit en fait à un système hiérarchique. Il n'obéit pas au contenu de la loi, mais à la forme de soumission qu'elle a mise en place. Que ce soit lorsqu'il nous présente sa lecture de l'expérience Milgram ou de l'holocauste, Bauman montre comment l'excès de rationalité conduit à un état où l'individu arrête de penser. « La volonté de la personne autorisée [i.e. le supérieur, l'expert] n'a besoin d'aucune légitimité aux yeux du sujet : le droit de commander et le devoir d'obéir étaient suffisants » (Bauman, p.162).

Il convient donc de s'interroger sur les répercussions de cette *obéissance pavlovienne* au champ plus large de la société. Serait-il correct de voir un monde social fait de codes, de signes et de stimuli où l'individu discipliné n'a d'autres options que celles qui lui sont offertes dans la formulation même du stimulus (ordre, code visuel ou gestuel, etc.), comme l'ont déjà fait les penseurs « post-modernes » ? Si l'on considère que le but ultime de la société est le maintien de l'ordre social et que celui-ci passe par une gestion efficace des masses, la discipline offre non seulement une certaine prévisibilité (obéissance à l'ordre) mais un pouvoir de contrôle quasi absolu : en contrôlant l'émission des stimuli on contrôle d'encore plus près le comportement des individus.

Marx écrivait que chaque société portait dans ses flancs les prémisses d'une société nouvelle ; c'est-à-dire que chaque société était bâtie sur des faits visibles et sur un potentiel latent et que dans ce même potentiel se trouvait la possibilité d'un changement social. Que le pouvoir soit un privilège ou une tactique, il est important de voir qu'en tout temps, ce qui caractérise la société est une classe dominante et une classe dominée, avec la classe dominante qui cherche à maintenir son pouvoir. Aussi, la discipline permet d'exercer une pression sur le potentiel de la société, véritable foyer révolutionnaire. En diminuant le temps existant entre le moment où l'ordre est reçu, le stimulus lancé et la réponse donnée, la discipline diminue le moment de réflexion. Par répercussion, l'individu vit dans un monde qu'il décode, non pas un monde qu'il conçoit ; l'apprentissage des codes et de leurs réponses facilite le décodage plaçant ainsi l'individu comme l'instigateur de sa propre domination.

Pour Foucault, le pouvoir est également production de sujets. Jusque là, nous avons mis l'accent sur une forme productive qui réprime l'individu, où la discipline, intériorisée par l'individu, permet la modification de son comportement.³ Pour Foucault, la production de sujets signifie également que les groupes dits déviants reprennent à leur propre compte les éléments de leur déviance et avec eux, crée leur identité. En d'autres termes, ils transforment une affirmation négative

imposée de leur « déviance » en une identité positive qu'ils revendiquent. Au lieu de se normaliser, ils utilisent les mêmes outils répressifs pour résister au pouvoir.

Néanmoins, parce que la résistance s'inscrit dans le rapport de force nous voyons en elle un instrument de l'apparat disciplinaire qui n'aurait pour effet que la création d'autres formes de pouvoir. Dans cette logique de résistance collective, nous voyons une stratégie supplémentaire du système. Le modèle hégémonique de Gramsci met en évidence que le rapport entre la classe dominée et la classe dominante peut être compris comme une balance en recherche d'équilibre. Lorsque le déséquilibre en faveur de la classe dominante apparaît de façon trop flagrante, la classe dominée se rebelle et tente de rétablir l'équilibre. Au bout de négociations et concessions, la classe dominante accepte le nouvel état des choses qui apparaît comme étant moins défavorable que la situation précédente. Dans la résistance collective, telle que nous la comprenons, il y a un peu de Gramsci et une critique d'un pouvoir productif d'identité positive chez Foucault.

Si nous regardons la société comme une grande sphère à l'intérieur de laquelle existent une norme (pôle de pouvoir) et des éléments déviants (pôles de résistance), nous voyons que la norme se compose elle-même de différentes relations. A partir du moment où un acte est condamné par la norme, il devient déviant. Si nous nous appuyons sur Gramsci, il y aurait

³ Thèse principale de Surveiller et punir.

une négociation entre le deux pôles pour que l'élément soit « moins » déviant, mais toujours subordonné à la norme. Si nous nous appuyons sur Foucault, les éléments mêmes qui caractérisent cet acte déviant vont être repris comme bannière d'émancipation. Or, à partir de ce moment, ils vont devenir norme. Ils ne vont pas remplacer la norme qui régit le groupe (compris comme la société), mais vont devenir la norme à l'intérieur du sous-groupe qu'ils représentent. Nous pensons donc que le discours qui apparaissait comme déviant, n'est pas seulement récupéré par le sous-groupe, il est également récupéré par le discours dominant qui s'en sert pour définir une nouvelle catégorie. N'oublions pas que le meilleur maintien de la société se fait par le regroupement d'éléments hétérogènes sous une nouvelle catégorisation qui tente de les homogénéiser. Si deux individus qui vivent dans des endroits différents, sont de cultures différentes, d'âges et d'histoires différents ont en commun un acte dit déviant, alors, dans la logique de la gestion des masse, ils deviennent similaires.

Autrement dit, chaque acte déviant peut apparaître comme une forme de résistance et engager une lutte pour que ledit acte ne soit plus marginalisé. Seulement, à partir du moment où l'acte n'est plus condamné, il est intégré au discours dominant et devient une nouvelle sphère de pouvoir. Sans sortir d'une position de subordonné vis à vis du discours dominant, il devient normatif dans une nouvelle relation de pouvoir qui se crée à l'intérieur du groupe marginal. En d'autres termes, chaque sphère de pouvoir connaît une certaine résistance en son sein. A

partir du moment où le mouvement résistant sort de cette relation, il devient l'élément dominateur d'une nouvelle relation de pouvoir. Ce qui nous amène à penser que si la résistance collective existe à l'intérieur d'une relation de pouvoir et qu'elle est dominée, celle-ci n'existe pas, en cela qu'elle n'est pas une étape vers l'émancipation. Pour Michel de Certeau, la résistance se situe aussi à l'intérieur d'un système de domination et si elle ne permet pas à l'individu d'en sortir, elle lui procure tout au moins une échappatoire temporaire. La résistance que l'on doit chercher serait donc individuelle.

3 De de Certeau à Marx : la résistance comme réaction, l'action comme révolution

Dans L'invention du quotidien, 1990, Michel de Certeau considère la thèse opposée à Foucault. S'intéressant lui aussi à l'exercice du pouvoir dans les sociétés technocratiques, son sujet d'analyse est l'anti-discipline, i.e. la créativité de ceux qui sont pris dans le filet de la surveillance (XL). Aux stratégies de pouvoir avancées par Foucault, de Certeau oppose les *tactiques*. Alors que les stratégies opèrent en un lieu qu'elles définissent et investissent, les *tactiques* se propagent dans le temps et caractérisent une absence de pouvoir. Les stratégies sont calculées et calculables, elles appartiennent à un champ d'action rationnel qui fait de la prévision un atout dans l'exercice du pouvoir. Les *tactiques*, à l'inverse, se saisissent du moment et le remodulent ; c'est l'appropriation de l'instant par l'individu, « une habile utilisation du temps » (p.63). Les *tactiques* donc,

ne se planifient pas, ne sont pas enfermées dans un lieu, ce sont des ruses que l'individu utilise pour échapper à la relation de pouvoir. Pour reprendre un des exemples de de Certeau, le consommateur, bien que dominé et n'ayant pas accès au monde de la production, résiste en utilisant les objets acquis de la façon qu'il l'entend. On peut lui imposer des objets, mais pas leur utilisation. Dès lors l'individu n'est plus un simple objet sur lequel s'exerce un pouvoir, il est aussi sujet, acteur qui résiste. Tout cet art de faire, de Certeau l'associe à la culture ;

« l'approche de la culture commence quand l'homme ordinaire devient le narrateur, quand il définit le lieu (commun) du discours et l'espace (anonyme) de son développement » (p.18). Le problème est que l'homme ordinaire n'est jamais le narrateur de son histoire, il s'en remet toujours à l'auteur, et c'est donc un expert qui raconte l'homme ordinaire ; selon ce que ce dernier lui confie mais également en fonction de ses préjugés et attentes. De plus, de Certeau reconnaît la difficulté à trouver un espace anonyme. Foucault dénonçait la lisibilité de l'espace, idée reprise par de Certeau lorsqu'il définit le lieu comme un endroit stable, investi du *propre* (chaque chose à sa place) (p.173). Néanmoins, toujours par soucis de démontrer l'anti-discipline, de Certeau oppose au lieu le concept d'espace qui serait un lieu pratiqué, c'est-à-dire réapproprié par l'individu. « Ainsi la rue géométriquement définie par un urbaniste est transformée en espace par des marcheurs » (p.173). En fait, le message serait de dire que l'individu, parce qu'il vit, met en mouvement tout ce qui l'entoure. A son contact les choses et les espaces prennent vie, i.e.

sortent de leurs fonctions premières et statiques de domination et sont soumises à une nouvelle forme de pouvoir, celle de l'individu. Sauf que la présence de l'urbaniste demeure car c'est lui qui a créé le design. Il semblerait que le marcheur oublie sa domination bien que celle-ci ne disparaisse pas.

Les tactiques se basent sur l'occasion. C'est pourquoi elles échapperaient à toute relation de pouvoir. Si l'on se rappelle notre concept de la résistance collective énoncé plus haut ; c'est parce qu'elle devient à son tour norme, que la résistance n'existe pas⁴. Or la tactique, par son manque de récurrence, ne laisse pas le temps à la résistance de s'établir en norme, d'où cette impression qu'elle s'exerce dans une absence de pouvoir. Car de Certeau n'est pas dupe : il sait que l'individu ne pourra jamais se réapproprier le système de la société technocratique et qu'il ne pourra pas non plus lui échapper. « Un système trop vaste pour être le leur et tissé trop serré pour pouvoir lui échapper » (de Certeau, XLVII). L'homme ne pouvant être son propre maître joue tant qu'il peut des brèves failles qui apparaissent dans le filet. Ce qu'il propose donc est une sorte de réaction, pour reprendre les chemins de Marx. En effet, Marx distingue entre l'action et la réaction. L'action est par définition révolutionnaire car elle veut un changement. Il faut donc qu'elle s'accompagne d'une conscience de classe et de la formation d'un parti politique, afin que l'action ne soit pas laissée en suspend.

⁴ La résistance n'existe pas parce qu'elle ne remplit pas son rôle de rendre l'individu maître de ses actions, elle ne permet pas l'empowerment du sujet.

Cependant, on peut argumenter que l'action conduit vers l'établissement d'une autre forme de domination. Sûrement, mais ce serait de là que viendrait le changement social. La réaction est par opposition passive, car c'est la façon que l'homme a de s'accommoder de la domination qui le contraint. La résistance est une forme de réaction ; l'occasion permet à l'individu de sortir pour un court instant du système, car comme le notait de Certeau : « ce que gagne [la tactique] ne se garde pas » (p.62). C'est de la consommation de temps, pas d'espace, et donc on ne ressort rien sur lequel on pourrait bâtir un futur. C'est un plein profit du moment présent. En parallèle, de Certeau notait que dans les sociétés modernes, « est compté *ce qui est utilisé*, non les *manières de l'utiliser* » (p.58, en italique dans le texte). La discipline s'applique à ce qu'elle peut catégoriser, ranger, analyser ; au quantitatif. Elle s'applique donc au domaine de la production, du système. Bien que le domaine de l'individu soit sous observation, on ne peut toujours pas prédire son comportement à cent pour cent, car comme le notait déjà Weber, l'homme n'est pas une machine à cent pour cent rationnelle. La liberté résiderait donc dans la manière de faire et non pas dans le faire. Si c'est le cas comme tente de le démontrer de Certeau, Foucault aurait lui aussi soulevé le problème en notant que le pouvoir investit le corps par la modification du comportement de l'individu. Même si a priori l'individu peut refuser de se soumettre aux relations de pouvoir, l'équation savoir - discipline tend à renforcer la normalisation.

Le but de cette première partie était de placer le contexte historique et théorique, l'ère moderne, dans laquelle s'est développée la société de surveillance, sujet de notre prochaine partie.

Deuxième partie
Surveillance : mode d'emploi

« Le système où ils circulent est trop vaste pour les fixer quelque part, mais trop quadrillé pour qu'ils puissent jamais lui échapper et s'exiler ailleurs. Il n'y a pas plus d'ailleurs. » M. de Certeau.

Introduction

On parle d'une société de surveillance lorsque l'on peut percevoir les trois activités suivantes ; recueillir et emmagasiner des informations sur des gens, surveiller leur va et vient et se servir de l'information recueillie pour contrôler leur comportement (Dandecker, p.37). Il s'agit donc d'une relation en spirale entre la création d'un savoir et la surveillance où l'efficacité émane de la fusion entre les deux. Dans sa vision d'une surveillance totale, Dandecker imagine que le système serait capable de regrouper en un seul endroit toute l'information concernant un individu. Ce dernier, qui ne pourrait plus renier ses actes passés, serait donc obligé de se conformer aux attentes du système afin d'éviter d'en être marginalisé (p.40). Ce serait ainsi la fin de la liberté individuelle et de la contestation. Néanmoins, toujours selon Dandecker, il existe quatre facteurs qui rendent l'implémentation de ce système impossible ; la taille des dossiers que peut contenir un système de surveillance, la centralisation de ces dossiers, la vitesse à laquelle se propage l'information et le nombre de points de contact entre le système et sa population (p.40).

Onze ans après la parution du texte de Dandecker, ces facteurs ressemblent davantage à des caractéristiques d'une société certes future mais proche. En effet, les progrès technologiques et en matière de communication permettent de gérer aussi bien la quantité d'information, que leur organisation et leur flux. Quant aux différents points de contact,

grâce à l'œil électronique⁵ couplé de systèmes de mise en réseau des données, ils sont actuellement plus nombreux et plus actuels que les précédents facteurs.

Cette partie sur la surveillance met donc en avant deux stages principaux de son évolution basés non pas sur les techniques utilisées mais sur les idéologies qui les utilisent. Nous étudierons en premier lieu le panoptisme et le contrôle, discours qui reflètent un désir de ramener des éléments déviants à la norme. En second lieu, nous verrons comment la philosophie de la gestion des risques est en train d'emmener la société vers la programmation de sa population. Devant une surveillance toujours croissante, la résistance de l'individu est-elle envisageable ? C'est ce qu'un chapitre sur l'usage de l'Internet, où la création d'un nouvel ailleurs, tentera de mettre en avant. L'Internet est-il action ou réaction ?

⁵ Terme lancé par David Lyon dans son livre du même titre, *The Electronic Eye*, 1994, et qui désigne aussi bien des caméras vidéo que des machines qui enregistrent qui et où nous sommes, tels que les distributeurs automatiques etc..

Chapitre deuxième
De la gestion de sujets à la gestion de données

1 Le modèle panoptique

Le mode de surveillance le plus approprié à la société disciplinaire de Foucault est le panoptisme et l'utilisation du panopticon. Le panopticon est un bâtiment circulaire découpé en cellules et comprenant une tour centrale où se tient un gardien qui a une vue étendue sur l'ensemble des cellules. Le gardien peut tout voir, tandis que par un jeu d'ombres et de persiennes les habitants des cellules ne peuvent pas le voir. Le panoptisme est donc présenté comme une architecture de pouvoir, un « dispositif fonctionnel » (Foucault, SP p.244) qui permet un décodage rapide de l'espace. Le panopticon s'appuie sur la mise en réseau des individus et convient particulièrement à une société de type institutionnel dont il partage le souci analogue de la « caractérisation, du classement et de la formation d'un espace analytique » (Foucault, SP p.237). Foucault souligne qu'il peut être implanté aussi bien dans des prisons que dans des ateliers ou écoles ; c'est-à-dire dans chaque endroit où le bon fonctionnement repose sur une foule disciplinée (p.220).

Néanmoins, le panopticon est restreint dans l'espace et le temps car il nécessite l'enfermement de ceux qu'il surveille. Par contre, chose intéressante, la présence du gardien de la tour centrale n'est pas requise. Une fois de plus, ce n'est pas le gardien en tant que personne mais en tant que fonction qui fait que les individus vont adopter une bonne conduite. Foucault écrivait que la punition n'était pas là pour punir un crime mais pour décourager d'autres individus de commettre le même crime (SP,

p.150). De la même manière, savoir que l'on peut, à n'importe quel moment, être surveillé et punit pour ne pas agir de la façon attendue doit encourager les individus à se conformer aux exigences de l'institution où ils se trouvent. Vu qu'ils ne peuvent pas vérifier la présence du gardien, que celui-ci soit dans la tour ou non ne change donc en rien l'action que sa fonction exerce sur les personnes surveillées.

On comprend maintenant ce que certains penseurs appellent la *simulation de la surveillance*. Comme le précise Boggard (1996), cela ne veut pas dire que la surveillance n'est pas réelle. Cela signifie plutôt que l'apparat qu'elle met en place ne nécessite pas forcément la présence d'un individu aux commandes. Boggard prenait un exemple intéressant où une voiture de police était rangée sur le bas côté d'une grande autoroute. Le conducteur en excès de vitesse ralenti dès qu'il l'aperçoit, craignant justement la punition (retrait de points ou de permis, amende à payer). Mais au moment de la doubler, il s'aperçoit que celle-ci est vide ! Les fois suivantes, l'automobiliste n'aura pas d'autres choix que de recommencer l'expérience car qui sait si cette fois encore la voiture serait vide ? Pour Boggard, la simulation est l'imaginaire panoptique. On ne sait pas quand, où, comment et même si on est surveillé ni dans quelles circonstances les informations recueillies vont être utilisées (p.19).

Foucault le notait déjà, le principe même de la surveillance panoptique est qu'elle est discontinue dans son action mais permanente

dans ses effets (SP, p.234). En d'autres termes, qu'il soit surveillé ou non, l'individu, dès qu'il se sait placé dans un contexte particulier, intègre la norme et modifie son comportement : « [...] [la] force [du panopticon] est de ne jamais intervenir, de s'exercer spontanément et sans bruit » (Foucault, SP p.240). Le but de ce style de surveillance étant la normalisation, le fait que ce soit l'individu lui-même qui s'adapte permet de mesurer l'étendue de son action.

Le panopticon met en pratique ce que Foucault appelle une *individualisation descendante* (SP p. 226). Tant que l'individu obéit aux lois, suit la norme, il échappe à la surveillance. Par contre, s'il commet une offense, qu'il dévie, il se retrouve marginalisé, relégué à l'intérieur d'une institution, soumis à l'œil panoptique. Deux de choses l'une, soit l'individu est déviant, soit il est conforme, ce qui en somme revient au même. La seule différence est que l'individu *normal* n'a pas conscience d'être discipliné parce qu'il n'est pas mis à l'écart. Il reste au milieu de la foule, son anonymat lui garantissant une illusion de liberté. A l'extérieur d'une architecture de pouvoir, le poids de la surveillance est moins lourd. « Le pouvoir disciplinaire s'exerce en se rendant invisible mais en imposant les individus à une grande visibilité » (Foucault, SP p.220). Pourtant, si la structure physique disparaît, la surveillance devient de plus en plus présente dans la vie de tous les jours. Le panoptisme est devenu un discours, voir sans être vu, qui s'applique à un nouveau style de société ; la société de contrôle.

2 Le modèle électronique

Dans son texte, Postscriptum pour la société de contrôle, Deleuze démontre que la société disciplinaire décrite avec justesse par Foucault n'est plus. La différence majeure entre la société disciplinaire et la société de contrôle est que pour Foucault, à chaque fois que l'individu entre dans une nouvelle institution, il repart à zéro. Changer de lieu de travail, d'école c'est entrer en contact avec de nouvelles personnes qui ignorent notre passé. On peut donc se forger une nouvelle identité. Or, dans la société de contrôle, le suivi du dossier ne permet plus ce luxe. D'ailleurs, notre dossier ne nous *suit* pas, il nous *précède*. C'est de lui que dépendra notre acceptation, lui qui soulignera nos traits de caractère, dira quel type d'individu nous sommes.

[Pour Foucault,] les différents internats ou espaces cloîtrés au travers desquels l'individu passe tout au long de sa vie sont des variables indépendantes : à chaque fois on est censé repartir à zéro [...] alors que les différents mécanismes de contrôle sont des variables inséparables qui forment un système géométrique. (Deleuze, 1997, p.310)

On n'échappe plus au contrôle d'une institution, celle-ci étend son action au-delà de sa juridiction en entrant en contact avec d'autres organismes qui détiennent un autre style d'information. Le modèle panoptique de Foucault s'appuyait sur la mise en réseau des individus. Aujourd'hui, il

s'appuie sur une mise en réseau de données. Ce nouveau phénomène se retrouve sous le concept de *dataveillance*⁶.

La *dataveillance* « peut créer un système de recoupement des données qui place la relation de l'individu à une institution en fonction de sa performance dans une autre » (Lyon, p.48). Lyon donne l'exemple du système universitaire où un étudiant ne pourrait pas obtenir son diplôme tant qu'il ne se serait pas acquitté de ses frais de bibliothèque. Deux choses sans grand rapport. Cela détermine bien l'importance du dossier, de cet amas d'informations qui circulent sur l'individu et dont ce dernier dépend.

le fait de savoir que l'on ne peut pas effacer notre passé, que de vouloir progresser dans l'échelle sociale implique de garder de bons fichiers, va créer des pressions considérables pour agir de façon conformiste. Encore plus que maintenant, beaucoup de personnes vont essayer de garder un dossier sans tache, d'éviter les controverses ou les comportements « déviants », peu importe leur vue personnelle et opinions. La diversité et la vitalité sociales vont certainement souffrir et, à long terme, la pensée individuelle et indépendante en sera réduite. (K. Greewalt, in Burnham, p.47)

Cette citation date du début des années 1980, lorsque l'ordinateur fait son apparition en tant qu'objet vulgarisé et adapté au grand public. Même si nous ne prôtons pas un déterminisme technologique, il convient d'admettre que la surveillance a grandement bénéficié de l'utilisation de l'ordinateur d'une part, et des nouvelles technologies de communication

⁶ Concept formulé par David Lyon dans son livre « *The Electronic Eye* », 1994.

d'autre part. L'ordinateur permet à chaque institution ou organisme d'emmagasiner un nombre impressionnant d'informations sur n'importe quel individu. L'archivage sur papier était restreint alors que l'utilisation de disquettes permet un gain de place mais est aussi plus efficace et rapide dans la gestion et la récupération de l'information. Néanmoins, il faut attendre le développement des technologies de communication pour que le pouvoir de l'ordinateur soit à son maximum. Tant que chaque institution avait son propre ordinateur et gardait secrètes ses informations, il n'y avait pas grande différence avec l'époque que décrivait Weber. Le changement vient de la mise en réseau des ordinateurs. Depuis que ceux-ci conversent, il est possible de regrouper en un seul dossier toutes les informations détenues dans différents endroits concernant la même personne. Cela permet la recentralisation dans des banques de données.

Les banques de données représentent un nouveau niveau dans le processus de normalisation. « Les banques de données donnent aux gouvernements actuels la possibilité d'accéder à un vaste réservoir d'informations sur la population, ce qui facilite l'implémentation de lois qui maintiennent la stabilité » (Poster, 1996, p.189). Les banques de données créent un nouveau savoir qui va servir à l'élaboration de nouvelles formes de pouvoir. Elles permettent de fabriquer des normes, non pas en fonction de ce que la vie en société devrait être mais en fonction de ce qu'elle est et dans le but de maintenir les relations de pouvoir qui sont en place.

L'utilisation de l'ordinateur jumelé avec les réseaux téléphoniques permet également de retracer un individu dans le temps et l'espace. En effet, à chaque fois que l'on utilise une carte bancaire par exemple, il y a impression d'un relevé et l'information est envoyée en relais dans les systèmes bancaires. Un individu suspect pourrait donc être localisé soit en tirant de l'argent soit en payant dans un magasin et ce peu importe où il se trouve dans le monde. Il suffit d'entrer son numéro de carte dans une banque de données pour que celle-ci soit automatiquement repérée dès son utilisation. Ce procédé est donc forcément appliqué à toute la population et c'est parce que l'individualisation est descendante, que seuls les éléments déviants voient se resserrer sur eux le filet de la surveillance. Il n'en demeure pas moins que ce filet existe et qu'aujourd'hui l'homme ordinaire est constamment placé sous le regard de l'œil électronique.

La surveillance telle que nous l'entendons ici, se rapporte au monde ordinaire, pris pour acquis, dans lequel on tire de l'argent à un distributeur, passe un coup de téléphone, fait une demande pour des remboursements de médicaments, où l'on conduit une voiture, utilise une carte de crédit, reçoit du courrier publicitaire à notre nom, récupère des livres de la bibliothèque ou voyage en dehors des frontières de notre pays [...] Participer à la vie moderne c'est être soumis à une surveillance électronique. (Lyon, p.4)

C'est là la deuxième différence entre la société disciplinaire et la société de contrôle. La société disciplinaire sépare les éléments déviants des bons éléments. La société de contrôle peut se permettre de les laisser errer

parmi la foule vu qu'elle peut, à tout instant, aller les rechercher. C'est là la force de la *dataveillance*, ou de ce que d'autres appellent le *panopticon électronique*. Grâce à la mise en réseau des données, le *panopticon électronique* récupère et utilise toutes les informations qui sont détenues sur une personne dans la formation d'un savoir cette dernière (Gandy, p.132).⁷

Ce que nous apprenons de cette deuxième caractéristique est que l'individu est associé à plusieurs codes (celui de sa carte bancaire, universitaire, d'identité, de sécurité sociale) et que chaque code permet d'accéder à différents dossiers. Ces dossiers peuvent être stockés à différents endroits et dans des buts bien différents de celui qui va les utiliser. Il met en avant un sujet nouveau : le *datasujet*.

Nous l'avons vu dans le premier chapitre, une des principales activités de la bureaucratie est de récupérer des informations sur les individus. Quelle serait donc la différence entre les doubles de papiers que constituait la bureaucratie et les *datasujets* du *panopticon électronique* ? Les doubles de papiers, même s'il en existait plusieurs sur une même personne, étaient indépendants les uns des autres et appartenaient à l'institution qui les créait. Les *datasujets* sont le résultat du recoupage de toutes les informations concernant l'individu. Le *datasujet* est plus complet et se veut donc plus proche du sujet.

⁷ Dans son essai, Gandy (1996) s'intéresse essentiellement à la création de profils économiques. Nous pensons que le *panopticon électronique* se met au service de ceux qui l'utilise, si le but de ces derniers est

C'est la création d'individus nouveaux qui portent le même nom mais qui sont digitalement amputés de l'ambiguïté liée à l'être humain et dont le caractère est fabriqué artificiellement à partir d'informations assemblées (Lyon, p.71)

Le datasujet est donc un collage fait à partir de bouts d'informations hétéroclites mais qui seraient censés reproduire notre double virtuel, i.e. qui nous sommes dans les banques de données. Pour Poster, le sujet est multiplié par la banque de données (Poster, p.183). Nous pensons au contraire que celui-ci est recomposé et réduit. Les informations utilisées sont récupérées parmi les différents fichiers, ce qui veut dire qu'il y a d'abord une fragmentation du sujet par le système, le forçant à s'inventer au fil des différents questionnaires, formulaires qu'il remplit, des achats qu'il fait. Ensuite il y a une reconstitution du sujet en un *datasujet*, un set d'actions et de caractéristiques qui détermine quel individu il est en termes économique, politique ou médical. Un tel portrait ne peut être que réducteur car il ne contient que les informations que le système détient sur nous, et qui ne sont pas exhaustives. Il y a certains aspects de la personnalité d'un individu qui n'intéressent pas le politique, l'économique ou le médical.

Le datasujet remplit une fonction purement pratique et s'inscrit dans la direction lancée par la rationalisation et le désir de gestion des

économique, le savoir sera de nature économique, s'il est politique, il sera politique etc..

masses ; il retire l'ambiguïté et donc le trait même de l'humain dans le but de ne tenir compte que de ce qui est prévisible.

mon image électronique, celle qui est dans la machine, peut sembler plus réelle que je ne le suis. Elle est carrée ; elle est complète ; elle est exploitable⁸ ; elle est prévisible en termes statistiques. Je suis constamment confus et je ne sais pas quoi faire. La machine, elle, sait ; en termes statistiques. Par conséquent ma réalité est-elle moins réelle que mon image dans la machine ? Ce fait est dégradant. (K. Laudon in Lyon, p.194)

Ce que cette citation implique est que 'individu en chair et en os devient tributaire de son *datasujet*. De la même manière qu'il doit maintenir un dossier sans tache, l'individu doit s'efforcer de ne divulguer que les informations nécessaires et celles qui ne risquent pas de créer un *datasujet* qui dévierait de la norme. En somme, plus que d'être notre image, le *datasujet* est l'image que le système se fait de nous vu que c'est lui qui choisit les données et l'assemblage.

Nous en arrivons donc à la question cruciale du statut du *datasujet*. Premièrement nous venons de le mentionner, ce n'est pas l'individu qui façonne son *datasujet* mais le système. Pire encore, l'individu ne peut pas, du moins pour le moment, avoir accès à son double ni aux informations qui le concernent. D'ailleurs, et c'était là les bases de la société de surveillance selon Lyon, « on ne sait pas ce qu'ils savent, pourquoi ils le savent, ou avec qui ils pourraient partager leur savoir » (p.4). En terme de la relation entre le sujet et son *datasujet*, cela veut dire que l'individu est

⁸ *retrievable* dans le texte anglais.

tenu responsable pour un double dont il ignore tout jusqu'à son existence ! Pourtant, si le système juge un *datasujet* déviant, c'est l'individu qui porte ce nom qui va être placé sous surveillance.

Deuxièmement, Lyon note que bien souvent, lorsqu'une organisation veut obtenir de l'information sur une personne, elle fait appel à une autre organisation plutôt qu'à la personne en question (p.52). Outre le manque de confiance entre le système et les individus que traduit cette affirmation, elle signifie également qu'il existe une médiation entre ceux-ci par le biais du *datasujet*. Or, si nous avons raison de croire qu'il existe peu de ressemblance entre le sujet et son double virtuel, il devient évident que la médiation est biaisée. De plus, la formation du *datasujet* ne tient pas compte du contexte dans lequel les informations ont été récupérées, ce qui compte c'est de pouvoir classer, ranger, catégoriser, non plus les individus, les espaces ou le temps comme le faisait la société disciplinaire, mais les différentes caractéristiques de l'individu. Le découper pour mieux le contrôler, connaître les symptômes pour mieux prévoir les risques et si possibles les prévenir. A partir du sujet, le système récupère un ensemble de facteurs qu'il va utiliser dans la composition d'un *datasujet*. Une autre méthode est d'utiliser l'ensemble de facteur pour déterminer une loi générale, une norme, et les profils de ceux qui en dévient. C'est ce que prévoit la théorie de la gestion du risque, dépister l'élément déviant avant qu'il n'agisse. Ceci est le thème de notre troisième chapitre.

Chapitre troisième
Mieux vaut prévenir que guérir

I De l'individu aux facteurs risque : surveillance externe

Pourquoi attendre que le mal frappe avant d'agir ? Telle est la question que posent ce vieux dicton et la théorie de la gestion prévisionnelle du risque. Si l'on peut déterminer les facteurs risques qui sont la cause des comportements déviants, alors on pourra repérer les individus qui détiennent un potentiel dangereux avant qu'ils n'agissent. C'est ce qu'a fait la psychiatrie décrite par Castel comme étant une réponse à une appréhension de la folie en terme de dangerosité et de violence (p.121). Autrement dit, la psychiatrie ne soigne pas un patient, mais évalue la menace qu'il représente pour la société. Dans la gestion du risque, ce n'est plus l'individu qui est au centre de l'attention, mais le risque que l'on veut prévenir. L'individu est un support, le détenteur de différentes caractéristiques parmi lesquelles se trouvent peut-être les facteurs de risques identifiés. Il y a donc une dissolution du sujet ou d'un individu concret, remplacé par un ensemble combinatoire de différents facteurs de risques (Castel, p.281). Ce qui est menaçant n'est plus l'individu, mais la corrélation de certaines données économiques, sociales, médicales et psychiatriques, et même géographiques (lieu de naissance et lieu de résidence par exemple) qui seraient censés produire des comportements déviants. « Le risque ne résulte pas de la présence d'un danger précis, porté par une personne ou un groupe, mais de la mise en relation de données générales impersonnelles ou *facteurs* (de risques) qui rendent plus ou moins probable l'avènement de comportements

indésirables » (Castel, p.145). A l'inverse des personnes déviantes qui sortent de la population générale de par leur comportement, une personne devient suspecte lorsqu'elle recoupe certaines caractéristiques que les spécialistes ont apposées comme facteurs de risque (Castel, p.288).

Autrement dit, c'est la définition que l'on donne des risques qui décide du statut des individus, et non pas les individus qui se définissent par leurs actions. Ce qui dérange dans cette population déviante qui n'est pas encore passée à l'acte, et dont on a aucun moyen de savoir si elle va y passer un jour, c'est qu'elle est devenue imprévisible. Le fait qu'elle soit déterminée par des facteurs externes rendent les modèles de discipline désuets, car pour modifier le comportement d'un individu il ne suffirait pas de le placer dans une institution⁹, recours classique, mais d'agir sur ces facteurs. Cela marque un autre changement idéologique; la société disciplinaire avait pour but de ramener une population déviante à la norme, une volonté de guérir le criminel comme le souligne Foucault dans Surveiller et Punir. La gestion du risque, elle, ne peut que découvrir cette population à risque sans pourtant prétendre à en changer le sort ; « le psychiatre apparaît de plus en plus comme un spécialiste qui marque un destin sans modifier une situation » (Castel, p.128). La nouvelle forme de surveillance mise en œuvre par la société du risque est un système de pré-détection dont la fonction est de catégoriser les individus à la lueur de profils.

⁹ Prenons l'exemple utilisé/ par Castel qui montre que les facteurs risques considérés dans le cadre de l'enfance sont : une malformation, le mauvais état de santé de la mère, des fausses couches antérieures [...] la mère soit célibataire, mineure, de nationalité étrangère, ouvrière agricole, femme de ménage, manœuvre, apprentic, sans profession. Il apparaît comme étant peu probable de placer dans des institutions tous les

Bien que tous deux soient des représentations virtuelles et qu'ils soient souvent associés, nous voyons ici une différence entre le profil et le *datasujet*. Le *datasujet* est associé à un individu. Il en est le double électronique fait à partir du recoupement de différentes informations que l'ordinateur détient sur ledit individu. Le profil, lui, est la mise en évidence de certains traits qui sont censés décrire une personne à risque non plus à partir d'un individu réel, mais d'après une définition générale, abstraite. L'individu peut ressembler au profil sans qu'aucun profil n'appartienne à un individu en particulier. Le profil est donc l'archétype de la personne à risque regroupant les différentes caractéristiques mises en avant par le modèle étudié et que l'on doit retrouver dans la population générale. Le profil crée donc son objet d'étude, il dicte quoi chercher et comment le trouver (Boggard, p.54). Autrement dit, au lieu de chercher au hasard dans la population générale les personnes qui peuvent se révéler déviantes, le profil permet la sélection de ces individus qui enregistrent les facteurs risques défini par l'expert. Les profils sont donc à la limite du monde réel et du monde virtuel (Boggard, p.27). Ils sont le point d'intersection où ces deux mondes se rencontrent. Les données qui forment le profil sont prises du monde réel, mais leur organisation et leur combinaison n'appartiennent qu'au monde virtuel *puisque'il ne décrit pas un état de fait, mais un pronostique*. En d'autres termes, la gestion du risque crée à la fois les risques que la société veut prévenir et les profils

enfants qui cumuleraient certains de ces facteurs : 1) pour des raisons d'espace et 2) pour des raisons de légitimité car une telle initiative est de l'ordre de l'eugénisme.

types des éléments qui y correspondent ; « ce qui est expertisé n'est pas de l'ordre du délit, mais d'une distance par rapport à une norme » (Castel, p.125). Les individus, eux, ne sont plus déviants, puisqu'ils font toujours partie de la population générale, mais à *risque*, et bien souvent ignorent ce statut ou label, qui leur a été attribué. Tout passe donc au niveau de la compilation des profils à l'intérieur des banques de données.

La banque de donnée est, elle aussi, redéfinie par l'utilisation qu'en fait la société du risque. D'espace virtuel où étaient archivés des fichiers, elle devient un laboratoire de pouvoir où se crée une nouvelle forme de savoir¹⁰, le profil. Pour comprendre ce qu'est une banque de données, Poster la compare à une liste. Ce serait en effet une liste sophistiquée qui détient les informations nécessaires à la compilation d'autres listes « à thème » en fonction d'un profil. Par exemple, la compilation de banques de données à caractère économique créerait différentes listes en fonction des profils recherchés. Au lieu d'avoir des banques de données avec l'information de consommation de toute une population, l'utilisation de profil permet de sélectionner et de regrouper les individus qui ont les mêmes caractéristiques ; ils achètent leurs produits aux mêmes endroits, appartiennent à une certaine fourchette de salaire, mais aussi sont mariés ou célibataires, avec ou sans enfants, sont propriétaires ou locataires... etc. La banque de donnée devient donc active

¹⁰ Poster étudie comment les banques de données sont des discours au sens Foucauldien du terme. Nous sommes en accord avec cette thèse mais dans le cadre de la surveillance nous préférons parler de laboratoire de pouvoir, faisant ainsi référence à la création d'un savoir répressif tel que décrit dans Surveiller et Punir, plutôt qu'à la création du discours tel qu'étudié dans L'ordre du discours ou Les mots et les choses.

dans la corrélation des données qu'elle contient ; *elle permet la catégorisation en sous-groupes homogènes d'une population hétérogène* selon les thèmes des personnes qui utilisent le programme. Tout cela est organisé dans un profil type et grâce aux banques de données, l'ordinateur peut sélectionner tous les individus qui recoupent un certain nombre de facteurs significatifs. La banque de donnée devient ainsi le nouvel espace clos de la surveillance.

Dans la société du risque, l'individu surveillé et le surveillant n'ont donc pas besoin d'être dans le même endroit pour que la relation de pouvoir s'effectue. Comme dans la société de contrôle, l'individu ne sait même pas qu'il fait l'objet d'une surveillance vu qu'il ne sait pas quelles sont les informations que les banques de données contiennent et surtout, quels sont les facteurs de risque identifiés par les experts. Dans le cadre où la surveillance est pré-détection, les profils permettent de « voir avant le voir » (Boggard, p.56), de dire qui va être déviant avant qu'aucun acte n'ait été commis. On assiste à un bouleversement idéologique. Bien qu'il s'agisse toujours de rendre visible l'invisible, on est confronté ici avec le désir de *découvrir le visible par l'invisible*. Le profil offre une nouvelle entrée pour comprendre la réalité sociale. Celle-ci n'est plus basée sur la réalité observable mais sur le potentiel de cette réalité, on n'étudie plus les faits mais les facteurs sociaux. On est passé d'une logistique d'inspection à une logistique de prospection (Boggard, p.55) ; au lieu d'analyser des résultats on recherche des symptômes. Cette idéologie qui

a grandement bénéficié des progrès technologiques reste au goût du jour avec l'utilisation controversée de la génétique dans la compréhension des comportements humains.

2 Le pouvoir du gène : surveillance interne

En parallèle à l'utilisation des profils, on a vu se développer ces vingt dernières années les recherches en biotechnologie et leurs promesses de décodage du génome humain. Il existe chez l'homme entre soixante mille et cent quarante mille gènes différents et pourtant les généticiens prédisent que d'ici à la fin de l'année tous seront répertoriés et qu'avant 2004 il sera possible de connaître la combinaison des trois à trois milliards et demi de paires de bases du génome (Kahn, p.244). Cela veut-il dire que dans deux ans nous pourrions décoder les comportements humains en fonction d'un simple test d'A.D.N. ? Pour Kahn¹¹, bien que « le destin soit en effet écrit dans la molécule d'A.D.N. de nos chromosomes » et que l'homme en connaisse « l'alphabet et le langage » (p.166), cette entreprise n'est pas réalisable. Pourtant, l'imaginaire populaire se déchaîne quant aux pouvoirs du gène. Qu'on soit pour ou contre, qu'on y voit là la pointe du Progrès ou un acte de transgression, la création de surhommes ou de robots, partisans du déterminisme ou du tout liberté, la génétique représente sans conteste la dernière révolution. Ce qui est intéressant de noter c'est que l'utilisation de la génétique

¹¹ Axel Kahn est médecin, généticien, spécialiste des biotechnologies et membre du Comité consultatif national d'éthique français. Il a notamment publié « Et l'homme dans tout ça ? » qui a inspiré cette partie sur la biogénétique vu par la « profession ».

s'inscrit dans la même logique que celle que nous venons de voir dans la gestion du risque.

Premièrement, l'individu est remplacé par un code génétique auquel on attribue les causes des comportements déviants; il est question de facteurs et non d'individus déviants. Deuxièmement, il s'agit là encore de prédétection, de découvrir dans la population générale les éléments déviants avant qu'ils ne se soient manifestés. Bien qu'il s'agisse de biologie, d'une « science pure », le décodage de l'information génétique ressemble étrangement à la compilation des profils. Lorsque l'on parle du code génétique d'un individu, on parle en fait de la combinaison des différents gènes¹² qui constituent cet individu, faisant de lui un être génétiquement unique. Ce qui permet de retracer un individu pour lequel on aurait récupéré un échantillon d'A.D.N.¹³. C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre la phrase de Boggard : « les nouvelles technologies de bio-surveillance (telle que l'A.D.N.) sont, ou seront bientôt, si définitives qu'elles rendront insignifiant tout autre moyen d'identification » (p.129). A une autre échelle, cela signifie que l'individu sera son code génétique et que tout comportement humain sera expliqué par les gènes.

Ces dernières années, on a vu fleurir tout à tour le gène de l'alcoolisme, de l'homosexualité, de la dépression et autres

¹² le profil étant, lui, une combinaison de différents facteurs.

comportements déviants. Kahn qui condamne ces initiatives en dénonçant l'utilisation et l'interprétation grossières de résultats scientifiques (p.182) met aussi l'accent sur le fait qu'un seul gène n'est pas responsable d'un comportement et que dans la compréhension et l'étude de l'être humain, il faut, en plus du biologique, tenir compte de variables environnementales (p.245). Néanmoins, dans l'imaginaire populaire, le déterminisme génétique jouit d'une reconnaissance particulière. Il apparaît même comme la solution aux problèmes de criminalité et de déviance. En effet, si à chaque gène correspond un comportement et que les progrès permettent la manipulation génétique alors l'élimination dudit gène dans le code d'un individu permet l'annihilation du comportement. Ce raisonnement séduit par sa simplicité. Il décrit une façon rapide, efficace, technique, et donc infaillible, pour résoudre les problèmes sociaux; une façon *bureaucratique*.

Le gène, comme le souligne Nelkin et Lindee apparaît donc comme un marqueur social qui permet de sélectionner parmi la population générale les éléments désirables des indésirables, créant une sous-classe génétiquement déterminée. Nous ne sommes pas dans le domaine de la science fiction et les exemples d'assurances qui refusent des personnes à cause de la connaissance de leur code génétique foisonnent¹⁴. Bien sûr, pour l'instant certains états américains et certains pays, comme la France, restreignent l'utilisation des tests génétiques aux seuls domaines de la

¹³ Ceci est déjà en pratique aux USA où les enquêtes criminelles utilisent l'ADN pour prouver la culpabilité ou l'innocence d'un accusé.

médecine et de la science¹⁴, nous dit Kahn, (p.280). Couplé à une politique utilitariste de base, on peut très facilement se retrouver dans des sociétés où après avoir effectué un test génétique les individus soient dirigés vers telle ou telle autre profession selon leurs prédispositions. Il ne s'agirait pas là de confiner l'individu mais au contraire de lui montrer la voie dans laquelle il pourra le mieux s'épanouir ! Si, comme le remarque Nelkin et Lindee, les gènes déterminent les compétences des individus, alors on peut contrôler l'accès aux services sociaux, à l'éducation, à l'assurance et à l'emploi afin de n'investir que dans des personnes génétiquement prédisposées à réussir (p159). L'A.D.N. devient donc un code d'accès à certaines strates de la société. Tel est l'imaginaire populaire.

Le discours scientifique, mis ici en avant par Kahn, nous dit que l'utilisation du code génétique doit être comprise en corrélation avec d'autres facteurs¹⁵. Néanmoins, ce généticien ne met pas en doute que d'ici quelques années on aura découvert des prédispositions génétiques à des maladies psychiques et qu'un test prénatal sera alors disponible (Kahn, p.269). Dans le cadre de la guérison d'un patient ou dans la réinsertion d'une personne ayant commis un acte criminel, ou encore dans la prévision d'un comportement déviant, le déterminisme génétique pose en fait plus de problèmes qu'il n'en résout. En effet, pour être reconnu

¹⁴ Kahn en donne quelques exemples p.279.

¹⁵ Ce qui veut également dire que d'autres états et pays n'ont pas accepté cette restriction.

¹⁶ Pour une explication technique et détaillée du fonctionnement des combinaisons génétiques voir Kahn, pp.186-196.

coupable par la loi, il faut être capable d'utiliser son libre arbitre (Nelkin et Lindee, p.156). De plus la délibération d'une sentence s'appuie sur les prévisions de dangerosité que représente une personne ; à savoir quelle probabilité il y a pour que l'individu continue à poser une menace pour la société (Nelkin et Lindee, p.157). Si cet individu est génétiquement prédéterminé alors il représente une menace constante, il est inguérissable mais en même temps, il ne peut être tenu pour responsable de ses actes puisqu'il ne saurait les contrôler. Quelles solutions proposer ?

3 Du gène à l'individu

Kahn propose lui aussi une vision fictive d'une société dont les bases seraient le code génétique des individus. Sa vision est l'opposée de celle de Nelkin et Lindee. Alors que ces dernières voyaient une façon de confiner les individus porteurs d'un « mauvais » code génétique en marge de la société, Kahn y voit une façon pour les personnes les plus influentes d'améliorer leur potentiel. Le résultat est le même vu que ces deux visions mettent l'accent sur une division accentuée entre classe dominante et classe dominée.

Ce recours à la science opprimante pour en faire un élément « libérateur » n'est pas nouveau. Castel dénonçait les *thérapies pour normaux* où l'individu devient « l'objet-sujet d'un travail pour développer son potentiel et intensifier ses capacités relationnelles » (p.171). Comme il le souligne, on applique les mêmes recettes aussi bien aux psychotiques

qu'aux cadres désireux d'améliorer leur rendement au sein d'une entreprise. Ici encore, cela confirme la thèse de Foucault : l'individu reprend à son compte les stratégies de normalisation. Dans ce cas particulier, il se comprend comme étant le détenteur d'un potentiel, non plus de risque mais de points boni. Il ne tient qu'à lui d'en tirer profit. Nous retrouvons la même pratique avec l'utilisation du code génétique :

En avril 1992, le journal anglais *The Economist* écrivait dans un éditorial non signé intitulé « Changez vos gènes » : Jusqu'à présent, les thérapeutes s'intéressent à des gènes qui sont clairement néfastes... Mais qu'en est-il des gènes qui pourraient améliorer un corps sain plutôt que de guérir un corps malade. Les gens devraient-ils avoir la possibilité d'améliorer plusieurs de leurs capacités mentales en se faisant transférer un gène codant pour des neurotransmetteurs supplémentaires ? [...] Oui, ils le devraient. Dans certaines limites les gens ont le droit de faire ce qu'ils veulent de leur vie (Kahn, p.256).

Dans un premier temps, l'utilisation de la génétique avait pour but d'aider des couples stériles désireux d'avoir des enfants, ce qui correspond au processus de légitimité. Une fois mis en place, ce phénomène pose de nouvelles questions. Peut-on choisir le sexe de l'enfant, la couleur de ses yeux ? Si la science permet « d'améliorer un corps sain », peut-on être libre de déterminer de quelles capacités mentales ou physiques l'enfant sera doté ? Le contexte dans lequel se développe la génétique en favorise l'acceptation vu qu'il s'agit là de progrès, de créer des êtres humains plus performants. *Cet enfant à la*

carte, pour reprendre les mots de Kahn, ressemble à la compréhension que la société du risque se fait de l'individu, non plus un individu concret mais le détenteur de plusieurs caractéristiques.

Néanmoins, la vision de Kahn s'appuie sur la compréhension d'un sujet acteur qui décide de son information génétique ou de celle de ses enfants. Si l'on se penchait sur les répercussions de l'utilisation d'une telle technique par la société plutôt que comme initiative individuelle, cela nous donne des résultats totalement différents. De vision progressive et libératrice, où l'individu choisi pour lui-même, on passe à une vision répressive où la société impose à l'individu certains comportements. Il s'agit là d'une extension de la normalisation qui trace des chemins que les individus suivent. En effet, *l'enfant à la carte* ouvre la porte à la programmation des individus, ceci est une vision idéaltypique que nous voudrions mettre en avant.

Dans une société où les comportements dépendent de l'information génétique, modifier cette information avant que l'enfant ne naisse permet la création d'une population conforme aux normes. Cette vision préconise l'anéantissement de la déviance vu que c'est dans ce but qu'il y a modification génétique. En ce sens, la programmation est une activité rationnelle. Elle permet également la création d'individus prêts à servir les meilleurs intérêts de la société. Si l'on peut décider du rôle de l'individu avant sa naissance, cela permet un meilleur contrôle de la

population vu que ne seront mis au monde que des individus que le système aura lui-même programmés. Les avantages pour la société sont évidemment nombreux. Outre la suppression des comportements déviants, la programmation des individus permet également la disparition du chômage, de la surpopulation, des différences démographiques. En bref, elle permet le maintien de l'ordre social.

Le discours sur la gestion des masses n'a effectivement aucune autre issue que la programmation vu que le but de la discipline, du contrôle et de la surveillance était d'assurer ce même maintien de l'ordre social en exerçant un pouvoir sur l'individu. Les résultats de ces entreprises, bien que performants, ne sont pourtant pas prévisibles à cent pour cent vu que les individus sur lesquels elles s'exercent ont toujours la possibilité de s'y soustraire. Au lieu de gérer des individus qui détiennent en eux un potentiel de rébellion (société disciplinaire et de contrôle), au lieu d'essayer d'atteindre ce potentiel de rébellion (société du risque), on implanterait dans l'individu un programme qui dicterait son comportement en tout temps. La force répressive ne serait plus visible vu qu'elle ne s'exerce plus sur des corps mais sur des codes génétiques. Nous sommes là, bien sûr, en plein eugénisme.

Il est important de rappeler que l'eugénisme n'est pas une doctrine qui tente d'éliminer tout ce qui n'appartient pas à la vision d'une race supérieure, mais a pour but la *création* d'une race supérieure par rapport à

une définition établie. Cette doctrine n'est donc pas une forme passive de contrôle mais une force active dans la réalisation de ses buts : *elle n'élimine pas, elle crée*. C'est pour cela que nous voyons un parallèle entre cette doctrine et l'utilisation du code génétique dans la compréhension des comportements humains. *L'enfant à la carte* en est le premier volet.

Les moyens techniques ne permettent pas pour l'instant de réaliser une telle vision, et ne le permettront peut être jamais, mais ce qui est intéressant est de voir que le discours qui supporte la programmation des individus n'est pas si éloignée du discours dominant actuel.

« Avec l'ADN, notre corps est devenu l'espace clos de la surveillance » (Boggard, p.71). Dans la société disciplinaire de Foucault on pouvait imaginer des individus s'échappant de l'institution ; dans un monde géré par la datavveillance s'échapper devient plus difficile car cela signifierait disparaître complètement des banques de données ; avec la biogénétique il faudrait s'échapper de son corps puisque, à lui seul, il révèle tout de nous ! Un seul remède pour cette nouvelle forme de surveillance : les réalités virtuelles. C'est ce que nous verrons dans notre quatrième chapitre.

Chapitre quatrième

La résistance : art ou technique

1 Le choix des outils

Le lecteur aura compris que la tendance de ce travail est de démontrer que la résistance reste un phénomène marginal et est le plus souvent régulée et récupérée par le système auquel les individus essaient de résister. Néanmoins, pour appuyer ce point il fallait trouver ce qui aujourd'hui apparaissait comme la meilleure résistance selon le sens que lui donnait de Certeau, à savoir un moyen qui dans son utilisation mettait en avant la créativité de l'individu, lui permettant d'échapper à la normalisation. C'est pour cette raison que le débat sur la protection de la vie et l'utilisation restreinte des données concernant l'individu qui fait tant rage actuellement, n'a pas été retenu. Malgré son importance, car à défaut de disparaître des banques de données, l'individu pourrait essayer de limiter leur création, leur emploi et le nombre d'informations le concernant, ce débat s'inscrit dans une logique où l'individu part perdant : ce qui est remis en question est l'utilisation des données et non pas leur collection (voir Elgesen, 1996). Le fait que les données soient d'abord recueillies dans un but d'amélioration de la qualité des services reçus par l'individu, ce dernier accepte de se soumettre aux divers questionnaires médicaux, administratifs, de services après vente... etc.¹⁷ Limiter leur utilisation apparaît donc comme une concession plus qu'une action de résistance. De plus, ce débat est déjà politisé, alors que pour de Certeau la

¹⁷ En France les gens utilisent une carte à puce qui contient toute leur information médicale. L'avantage que cette carte représente, à savoir que n'importe quel médecin peut avoir accès à votre dossier peu importe votre location ce qui est utile s'il vous arrive un accident et qu'on vous transporte d'urgence à l'hôpital. que vous pouvez commander vos médicaments dans n'importe quelle pharmacie etc., contrebalance les risques d'abus de son utilisation, par des compagnies privées ou le gouvernement. Risques qui de toutes façons ne sont pas présents à l'esprit des Français. Il est intéressant de noter qu'en Amérique du Nord une telle proposition soulèverait des controverses et serait vivement opposée.

résistance est comprise comme un art de faire individuel, une échappatoire éphémère. En contrepartie, l'Internet et son essor semblent correspondre à une forme de résistance contemporaine où l'individu peut sortir de la réalité et même de son corps échappant ainsi aux différentes formes de contrôle étudiées dans les chapitres précédents.

Il existe plusieurs niveaux d'utilisation des réalités virtuelles, des simples courriels que l'on envoie à sa famille et ses amis, à des visites de sites, à la participation dans les MUD et groupes de discussion, *chats*.

Voici quelques définitions.

Un MUD est un logiciel qui permet à plusieurs personnes de se connecter grâce à un système tel que les lignes téléphoniques ou l'Internet, et autorise chaque utilisateur à accéder une banque de donnée commune composée de « pièces », de « sorties » et d'autres objets. [...] Un MUD est une sorte de réalité virtuelle, un endroit représenté de façon électronique que les utilisateurs peuvent visiter. (Curtis, p.121-22)

En d'autres termes, le MUD est un endroit virtuel, une fenêtre dans un ordinateur, où des gens communiquent entre eux. A la différence des *chats*, il existe dans le MUD une mise en scène, un décor que les utilisateurs peuvent modifier, dans certaines limites (voir discussion dans la suite du chapitre). Certains MUD ressemblent à des jeux d'aventure mais tous ont des fonctions de socialisation. A l'inverse de certaines réalités virtuelles qui utilisent des graphiques sophistiqués, les MUD existent au travers de textes.

Nous avons ici en gros quatre sortes de réalités virtuelles, les MUD sociaux et d'aventure, les *chats* et celles qui permettent la « transportation » de l'individu à l'intérieur de l'ordinateur. La discussion qui va suivre ne différencie pas toujours entre ces diverses catégories car ce qui nous intéresse est l'utilisation de réalités virtuelles par un individu pour échapper aux contraintes du monde réel. Or, ce sens d'évasion est toujours présent, ce qui change sont les moyens utilisés pour le permettre. « L'illusion de réalité ne repose pas sur la machine en tant que telle, mais sur la volonté des utilisateurs de traiter la matérialisation de leurs rêves comme s'ils étaient réels » (Reid). De plus, le fait que les réalités virtuelles apparaissent dans l'imaginaire populaire comme le monde de demain, celui qui est en train de détrôner l'état bureaucratique qui a servi de contexte à notre discussion, place l'Internet en première ligne. Aussi nous nous efforcerons de voir si et comment l'Internet est une force de résistance ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une nouvelle forme d'oppression.

2 Les réalités virtuelles comme résistance

Les promoteurs des réalités virtuelles nous présentent ces dernières comme la réalisation d'un monde utopique où l'homme non seulement maîtrise son environnement mais en plus, le recrée en permanence. Il s'agit donc d'un monde en constante évolution que l'on ne peut pas capturer, à l'inverse des sociétés bureaucratiques qui elles sont quantifiables, codifiables et catégorisables. Robins met en avant les principales caractéristiques qui occupent l'imaginaire populaire selon

lesquelles les réalités virtuelles sont : la technologie des miracles et des rêves (p.135), un quelque part nulle part qui permet de retrouver l'expérience de la vie en communauté et, une réalité alternative (p.136). En fait, les réalités virtuelles permettent avant tout de donner à l'individu l'impression qu'il domine son environnement. Jaron Lanier, un des propagateurs de la cyberculture, pense même que les nouvelles technologies nous permettront de construire le monde plutôt que d'en parler (cité in Robins, p.151). C'est le retour en force du sujet et sa libération de ce système qui l'a objectivé. L'ironie d'une telle observation est que l'individu ne gagne que le contrôle de ses rêves car les mondes qu'il crée n'existent nulle part ailleurs que dans son ordinateur. En ce sens, l'Internet est réellement une force de résistance car les gains que l'individu acquiert *on-line* ne sont pas matériels et il ne pourra pas les transporter dans le monde réel à son retour. Mais avant de se lancer dans une critique plus approfondie, examinons de plus près ce sentiment de pouvoir¹⁸ que procure l'Internet à l'individu.

A l'inverse des contraintes imposées par le monde réel, l'Internet est au service de l'individu. Il répond à ses besoins et ses envies dans l'immédiat. En effet, la disponibilité du réseau est illimitée, ce qui permet un accès à l'information et à la communication de jour comme de nuit. A l'inverse des rencontres que l'on doit planifier, on trouve toujours des personnes connectées au moment où l'on en a envie. Cela pourrait être présenté comme une résistance à l'emploi du temps, ou comme le

¹⁸ Les anglais utilisent le mot *empowerment* qui rend mieux compte de ce sentiment d'entrer en pouvoir.

démontrait Foucault à la normalisation par l'utilisation du temps. Il s'agit bien évidemment de nuancer cet argument car l'ancrage des personnes dans leur emploi du temps doit favoriser certains créneaux tel que de 18h à 22h ou entre midi et 14h, même si des personnes peuvent se connecter toute la nuit. Il n'en demeure pas moins que l'Internet est toujours en marche. Qu'il réduise les contraintes d'espace n'est plus à démontrer ; permettant à des personnes de différents pays de se rencontrer mais aussi permettant à une personne d'être à deux endroits à la fois grâce au système de téléconférence¹⁹. En jouant sur le temps et l'espace, les réalités virtuelles donnent une nouvelle dimension aux rapports humains car elles passent outre le face à face. Ce qui nous conduit au champ le plus problématique, à savoir celui de la physicalité de l'individu. Les limites que les réalités virtuelles ont permises de réduire sont celles du monde physique.

Tu peux être qui tu veux être. Tu peux complètement redéfinir qui tu es, si tu en as envie.[...] C'est facile de changer la façon dont les gens te perçoivent parce que tout ce qu'ils ont de toi est ce que tu leur montres. Ils ne regardent pas ton physique et te jugent en fonction. Ils n'écoutent pas ton accent et te jugent en fonction. Tout ce qu'ils voient, ce sont tes mots. (*in* Turkle, p.184).

En effet, même si pour Foucault on pouvait repartir à zéro à chaque fois qu'on entrait dans une nouvelle institution, et même si cela est remis en cause par la suivie du dossier, il y a des données que l'on ne

¹⁹ Le séminaire sur la protection de la vie privée qui se tenait à Calgary, et qui a ensuite été diffusé sur la CBC, avait une présentation d'un chercheur qui se trouvait à Bangkok et qui donnait sa communication via l'Internet.

peut pas changer : l'apparence physique, l'accent, le nom²⁰. Le fait que dans les réalités virtuelles, l'individu peut échapper à sa physicalité lui permet, selon les répondants de différents articles (Turkle ; Tobin), d'être lui-même, ou de n'exposer qu'une facette de sa personnalité. Lorsqu'ils décident de participer dans des MUDs, les individus doivent se choisir un personnage pour lequel ils donnent une courte description, choisissent un nom, un genre, leur permettant de créer un « autre » à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, voir tel qu'ils aimeraient être. Le fait qu'ils puissent modifier ces caractéristiques à n'importe quel moment, renforce le sentiment d'être en plein contrôle de sa personne, alors qu'en fait, ce qui est recherché, ne serait pas d'être qui nous sommes, mais de manipuler la perception que les autres ont de nous. Bien que l'anonymat et la distanciation permettent aux individus de se révéler tels qu'ils le veulent et que la technologie permette de faire l'expérience de n'importe quel type de personnalité, il n'en demeure pas moins que nous devons nous conformer à certains critères. J'ai à l'esprit l'exemple de ceux qui se choisissent un genre neutre. Curtis écrit que le malaise des autres à appréhender quelqu'un de genre neutre est tel qu'ils essaient par tous les moyens de savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. L'Internet change nos moyens techniques de communication, mais pas notre habilité à communiquer. Ici, nous voyons déjà comment les réalités virtuelles renforcent la normalisation. De par leur nature les réalités virtuelles

²⁰ Il est intéressant de noter qu'il existe des moyens tel que la chirurgie esthétique, le changement de nom selon un formulaire administratif etc.. Pour chacune de ces démarches, l'individu a besoin d'un expert, d'être assisté, ce qui n'est pas le cas dans les réalités virtuelles.

favorisent donc l'interaction avec d'autres personnes et permettent de créer des communautés. Les réalités virtuelles sont :

des adaptations flexibles, vivantes et pratiques aux circonstances réelles auxquelles sont confrontées les personnes qui recherchent une communauté [...] Elles font partie d'un ensemble de solutions nouvelles au désir de socialisation - un désir qui est souvent contrecarré par les réalités culturelles et géographiques des villes. (Stone in Robins, p.147)

L'Internet permet donc aux individus de vaincre cet anonymat de la ville, cette aliénation de la société moderne qu'ont dépeint tant de sociologues. Il est intéressant de voir comment la pointe de la technologie permet en fait de réaliser une vision conservatrice de la société, à savoir retrouver le sens d'appartenance à une communauté. Néanmoins les communautés virtuelles sont des adaptations des plus traditionnelles car elles s'inscrivent dans le processus de rationalisation tant imbriqué dans la modernisation et l'urbanisation ; ce ne sont plus des conglomérats qui regroupent des personnes d'une même région, ethnique ou religion, mais des individus qui partagent un intérêt commun. La communauté n'est plus imposée à l'individu à sa naissance, elle est choisie par ce dernier. De même que l'individu peut changer de personnage si celui-ci ne lui convient plus, ou s'il se trouve dans une situation embarrassante, il peut également changer de communauté. Une autre différence importante entre une communauté physique et une communauté *on-line* est le fait que l'on ne soit pas constamment sous l'œil de ses pairs. Bien que « d'être reconnu en tant qu'individu, connu par son nom à l'intérieur de la communauté

soit un but vers lequel tendent beaucoup de participants » (Baym, p.116), l'homme s'est habitué à la liberté que lui procure l'anonymat de la ville. En d'autres termes, toutes les normes qui régissent une communauté virtuelle disparaissent une fois que l'individu éteint son ordinateur. Il échappe donc au contrôle social régulateur de la communauté tout en maintenant un sentiment fort d'appartenance²¹. En ce sens, les réalités virtuelles sont également un moyen de résistance vu qu'elles ne peuvent pas soumettre l'individu à un contrôle constant.

Autre point important ; la sécurité. L'Internet étant un monde technique, les solutions aux problèmes de crimes sont donc techniques. On ne peut pas dire qu'il n'existe pas de criminalité sur le *web*, et les communautés sont parfois confrontées à des intrus qui harcèlent leurs utilisateurs²². Sans vouloir limiter l'importance des dommages psychologiques que de tels incidents procurent, le fait que notre personne ne soit pas en danger sur le plan physique fait qu'il nous ait plus facile de vouloir rencontrer des gens sur l'Internet. Si un autre utilisateur devient gênant, il nous suffit simplement de l'interdire sur notre liste et ses messages ne nous parviendront plus. Bien évidemment, cela ne règle pas le problème de désordre social mais laisse l'individu dans un certain sentiment de sécurité et de contrôle de lui-même et de son entourage.

²¹ Je ne pense pas que les personnes qui prennent part à des communautés virtuelles le font dans cet esprit. Il s'agit le plus souvent de personnes sincères qui s'impliquent dans leur communauté. Néanmoins, c'est un fait que la communauté virtuelle peut étendre son influence au-delà de l'interaction immédiate mais elle ne pourra jamais contrôler ce que ses « habitants » font lorsqu'ils ne sont plus connectés.

En fait, les réalités virtuelles, telles que présentées par leurs propagateurs, sont la création d'un monde social qui reflète le monde réel, les problèmes en moins. Robins, une fois encore passe en revue les différents sentiments : c'est une réaction à un monde qui a perdu les pédales²³ (p.146), un quelque part nulle part qui représente une alternative à la dangerosité de la vie dans les sociétés urbaines (p.146), qui permet une liberté indéfinie tout en étant protégé de la réalité extérieure. Les internautes ne sont donc pas révolutionnaires en ce sens qu'ils ne cherchent pas à échapper au système. S'ils s'inscrivent dans un discours de résistance ce n'est que parce qu'ils s'approprient les réalités virtuelles et les font répondre à leurs besoins. Il s'agit du marcheur de de Certeau qui résiste au contrôle de l'urbaniste en ne faisant que flâner dans l'espace fonctionnel créé par ce dernier. Néanmoins le marcheur comme l'internaute n'en ont pas conscience. Il existe cependant deux groupes de personnes qui s'affirment dans un mouvement de résistance : les pirates, *hackers*, et les adolescents. Les premiers sont clairement marginalisés, vu que leur activité est déclarée illégale ; ils s'infiltrèrent dans les systèmes de données en découvrant le code de sécurité. Néanmoins, leur expertise les place dans une position de nouvelle élite dans l'enceinte d'une société technocratique. Nous n'avons pas la place ici de nous concentrer sur la question de la cyberculture. Nous pouvons juste constater que comme toute culture marginale celle-ci a su se détacher de la relation de pouvoir qui la tenait en position de dominée et a elle-même créé un nouveau

²² Voir l'article de Reid pour l'exemple.

²³ *A world gone wrong*, dans le texte en anglais.

champ de domination divisant les cyberpunks des simples internautes²⁴.

Nous retrouvons là le pattern énoncé dans notre premier chapitre.

Quant aux adolescents, les adultes sont constamment inquiets de ce qui peut leur arriver sur l'Internet ; soit qu'ils ont peur que leurs enfants visionnent de la pornographie, soit qu'ils s'inquiètent de leur « équilibre mental » vu qu'ils passent plus de temps devant leur écran d'ordinateur qu'à communiquer avec des personnes « réelles ». En fait, les préoccupations des parents ne sont pas différentes de celles des parents d'avant l'Internet. Ce qui change est que les adolescents d'aujourd'hui s'y connaissent plus en matière d'ordinateur que leur professeurs ou leurs parents (voir le texte de Robin). *On-line*, ils échappent ainsi à leur tutelle et deviennent imprévisibles. Pour eux, l'Internet peut être perçue comme une force de résistance. Néanmoins, elle sera de courte durée car les enfants d'aujourd'hui seront les parents de demain et leurs enfants à eux n'auront pas cette échappatoire. Pour l'instant, il me semble que le seul pouvoir de résistance réside dans le fait que tout le monde n'ait pas encore accès à ce nouveau savoir (pas d'ordinateur ou pas les connaissances nécessaires). Cependant, le plus on formera des personnes aptes à utiliser ces nouvelles technologies, le moins ces dernières apparaîtront comme des moyens de résistance ; ou si elles sont des moyens de résistance elles ne deviendront jamais la base d'une révolution car leur discours est déjà intégré au discours dominant. En voulant agrandir notre pouvoir d'imagination, nous sommes en train de créer les techniciens de demain.

²⁴ Voir l'article de Balsamo sur ce sujet.

Dans les proportions actuelles, les réalités virtuelles sont le reflet de la vie en société. Bien que la technologie soit nouvelle, les formes de socialisation n'ont pas changé ; ce qui fait que les individus viennent toujours avec les mêmes attentes et les mêmes besoins. C'est ce que nous verrons dans le dernier point de ce chapitre.

3 Le pouvoir panoptique de l'Internet

Par de nombreux aspects, l'organisation sociale des chats ou des MUDs ressemble à celle de la vie réelle. On y retrouve principalement une hiérarchie, des règles de conduite, un désir de mobilité sociale et la déception causée par un éventuel échec etc. Dans son article, Baym (1997) souligne l'évidence que bien que chaque personne ait le droit à créer des objets, leur pouvoir est limité par les *wizzards*, les dirigeants, du MUD. Comme partout ailleurs il s'agit « d'un petit groupe de personnes qui domine le jeu » (Baym, p.105). La raison est simple : la survie du MUD dépend de bon fonctionnement du programme, si chaque participant a accès au système de programmation du MUD, les moins callés en ordinateur risquent d'effacer des commandes essentielles. Aussi, il existe une hiérarchie, généralement basée sur la compétence et le savoir technique, qui distingue qui peut accéder à quelle fonction²⁵. En langage sociologique on peut donc retranscrire qu'il existe une élite et un peuple, les *haves* étant ceux qui détiennent les moyens de programmation et les *have-nots* ceux qui donnent leur force d'imagination. Car chaque utilisateur commence avec un quota d'éléments qu'il peut créer, quota

qu'il peut augmenter en se montrant particulièrement créatif, progressant ainsi dans l'échelle sociale du MUD jusqu'au titre de *wizzard*. Sur le plan idéologique, la méritocratie règne une fois de plus dans les réalités virtuelles ; ceux qui atteignent le rang de *wizzard* l'ont mérité par leur imagination et leurs compétences techniques. Cela rappelle étrangement le fonctionnement des systèmes bureaucratiques. Sans compter qu'il existe un règlement, qu'il soit explicite, certains MUD contiennent une liste des points essentiels de ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, ou implicite, et dans ce cas se sont les utilisateurs eux-mêmes qui régulent les interactions en faisant savoir à ceux qui enfreignent les conventions. Dans certains MUDs, il y a même des conventions qui demandent aux utilisateurs d'envoyer des messages qui contiennent une certaine proportion d'information au sujet du MUD. Il existe même une personne dont la fonction est de surveiller la teneur des messages et de prévenir ceux qui ne respectent pas ce quota (Tobin, p.126). Dans les réalités virtuelles comme dans la société, ceux qui dictent les lois veulent qu'elles soient respectées, d'où la surveillance. Cependant, quand le gouvernement surveille notre courrier (électronique ou régulier), on crie à la violation de la vie privée, alors que les membres du MUD trouvent cela normal de leurs dirigeants. On peut y voir plusieurs raisons. La première est que l'utilisateur du MUD en choisissant sa communauté en accepte les règlements, vu qu'il n'est pas obligé de faire partie de ce MUD en particulier, qu'il peut en choisir un autre, ses revendications ne sont pas légitimes aux yeux des autres utilisateurs. Alors qu'un des participants

²⁵ Voir en appendice le tableau de la répartition des tâches établi par Reid.

envoyait un message de désapprobation quant aux pratiques du *wizzard* à toute la liste du MUD, la réponse lui parvient :

Ecoute c'est son MUD, il peut faire ce qu'il veut. Mais si tu n'aimes pas ce MUD, n'y joue pas ! Et si le *wizzard* est vraiment un con alors personne ne jouera et le MUD disparaîtra. C'est aussi simple que ça ! (Reid)

La création de MUD dépend en fait d'un marché et les utilisateurs sont ici décrits comme des clients. Adieu la ligne de pensée qui voyait dans l'utilisation de l'Internet un atout pour les débats politiques et sociaux ! L'Internet renforce la normalisation, si je veux être accepté par une communauté il faut que j'en accepte les règles et m'y conforme. La légitimité, nous l'avons vu plus haut, vient du fait que personne ne me force à rester dans cette communauté, si je ne suis pas content, au lieu de changer le système, je change de nom et d'endroit. Cela renforce également le pouvoir des *wizzards*, ou de l'élite des communautés virtuelles, puisque, pour le coup, personne ne remet leur pouvoir en cause.

L'Internet renforce également la normalisation par la récréation de groupes homogènes. Bien qu'il permette des relations crossculturelles et transnationales, l'Internet les regroupe autour d'un intérêt commun, un MUD ou un *chat* en particulier²⁶. En fait ces personnes ont donc plus en commun avec celles qu'elles rencontrent sur réalités virtuelles que leur

²⁶ Les MUDs et les chats sont différents, certains *chats* parlent de séries télévisées, d'un événement politique, d'un hobby, et les MUDs montrent des mondes différents.

voisin. Surtout que la vulgarisation de l'Internet étant en cours, il reste toujours un marqueur social, différenciant entre ceux qui l'accèdent de chez eux depuis un compte personnel, de l'école, ou d'autres endroits publics (bibliothèque, cybercafés etc..). Il est donc important de redéfinir ce qu'est une communauté à la lueur de ces phénomènes, trouver quels sont les nouveaux dénominateurs communs, ce n'est pas parce que les catégories traditionnelles sont devenues obsolètes que la catégorisation a disparu. En créant des groupes homogènes, le système peut à nouveau étendre son pouvoir sur l'individu. Perdu dans la foule, l'individu risquait d'échapper aux mailles du filet, il était devenu imprévisible. L'Internet et l'étude des communautés virtuelles est en train de créer le champ de savoir essentiel à l'exercice du pouvoir.

Il ne faut pas se laisser méprendre par son nom, l'Internet est un endroit clos. Le monde sans fils et sans barrières, *wireless* en anglais, est aussi une matrice. Bien qu'il nous permette de transcender le monde physique, il nous enferme dans le virtuel. A l'intérieur du *web*, nos errances sont répertoriées, par notre ordinateur grâce à la fonction « histoire » qui nous permet de retracer les dernières recherches effectuées ou par la fonction « favoris » qui garde en mémoire les sites que nous visitons le plus, d'une part, par le système lui-même d'autre part. La surveillance *on-line* est réelle ; que ce soit par reconnaissance de mots clefs dans les courriers, vérification de sites, emmagasinage des commandes que l'on passe... etc., il existe des programmes de vérification

que peuvent utiliser les entreprises afin d'établir des banques de données qu'elles utilisent ensuite à des fins commerciales²⁷. Le gouvernement aussi dispose de plusieurs logiciels qui permettent de surveiller les activités des individus *on-line*²⁸. L'incidence est qu'il est également possible de retrouver l'identité des personnes et qu'il est donc important de réaliser que notre self virtuel n'est pas déconnecté de notre self réel. L'internet comme moyen d'échapper à la surveillance est donc un échec, puisque c'est au contraire notre self virtuel qui nous poursuit dans notre vie de tous les jours. Lors de la diffusion radiophonique d'un séminaire portant sur la protection de la vie privée, le présentateur pose la question suivante :

Ce matin, en me levant dans ma chambre d'hôtel je me suis connecté à l'Internet, j'ai envoyé un message à ma femme, je suis allé sur le site de la radio voir les nouvelles, puis j'ai déconnecté. Ensuite j'ai passé. Un coup de téléphone au studio et je suis venu ici. J'ai fait tout ça sans me servir de ma carte bancaire. Combien de personnes peuvent avoir accès a cette information ? (CBC broadcast, janvier 2002).

La réponse tombe : n'importe quelle personne qui vous surveille. Nous l'avons déjà vu, la surveillance suit le principe d'une individualisation descendante, i.e. que si personne n'a de raisons de vouloir savoir ce que nous faisons, alors tous ces systèmes ne nous touchent pas. A la nuance près que nous l'avons déjà vu dans notre deuxième chapitre, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelles informations sont détenues sur

²⁷ Pour un exposé plus complet sur les pratiques de surveillance sur Internet, voir l'article de Jeffrey Rosen.

²⁸ Sur les utilisations des logiciels par le gouvernement voir le séminaire « Private Lives, Public Laws » diffusé sur CBC, janvier 2002.

nous et si certaines d'entre elles peuvent nous placer dans la catégorie d'éléments à risque. L'internet apparaît donc comme le nouveau panopticon, celui qui permet de repérer les éléments déviants dans la population générale et ce peu importe l'endroit de connexion de l'individu. C'est la technologie au service de l'idéologie de la société de surveillance

Au lieu d'être une alternative au monde physique, l'Internet en est une continuation. Les infrastructures sont les mêmes, les motivations humaines aussi. L'individu s'échappe d'un système de domination pour s'enfermer dans un autre, la différence étant que dans les réalités virtuelles, il choisit ce qui le domine. On retombe sur notre point de départ avec Weber qui disait que l'homme a un intérêt dans la domination, il accepte de se défaire de certains pouvoirs pour gagner d'autres privilèges. Pour illustrer cela nous verrons dans notre troisième partie comment les Etats Unis ont réagi aux événements du 11 septembre 2001 ; comment l'administration Bush a décidé de gérer le problème de sécurité et de surveillance et comment l'Internet a été utilisé pour diffuser un discours de résistance qui appuie la norme mise en place.

Troisième Partie

Les USA sous scrutin

« On ne peut exercer de pouvoir que sur des hommes libres ». M.

Foucault

Introduction

Cette troisième partie est une étude de cas où nous tâcherons de démontrer l'importance de notre modèle théorique dans la compréhension de la société actuelle et des réalisations futures. En effet, afin de répondre à la critique que cette étude prophétise une vision dystopique de la société et que l'idéal-type avancé dans notre troisième chapitre reste du domaine de la science fiction, il fallait sortir du monde théorique pour découvrir les pistes qui, dans le monde « réel », ouvrent la porte à quelque futur envisageable. Aussi, nous étudierons comment le discours sur la surveillance et la gestion des individus ont été traités aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001. Pour respecter l'équilibre entre pouvoir et résistance de notre étude, nous verrons comment la culture populaire a repris à son compte les événements actuels en appuyant le discours dominant, ce qui, comme nous tentons de le démontrer depuis le début, sert l'agenda de la normalisation plus que celui de la résistance.

Le 11 septembre 2001, s'il faut encore présenter cette date, a vu s'écrouler les tours jumelles du *World Trade Center* à New York ainsi que l'effondrement d'une partie du Pentagone à Washington. Dans chacun des cas, des pirates ont pris le contrôle d'avions de ligne et les ont volontairement écrasés contre les bâtisses. Ces actions terroristes contre les Etats-Unis ont été attribuées aux Taliban et à leur leader Osama Bin Laden. Les répercussions, que les attentats du 11 septembre ont eu sur la société américaine et le reste du monde, sont encore à étudier. Ceci n'est pas le but de cette partie qui se propose juste de montrer comment, dans le

cadre de la surveillance et de la disparition du sujet au profit du système, l'administration Bush et le peuple américain ont réagi.

Cette partie se base sur deux études. La première consiste en une revue de presse du *Washington Post* et du *New York Times* entre le 12 septembre et le 21 octobre 2001. Le choix de la période est révélateur de la situation d'urgence à laquelle faisait appel les hommes politiques et le peuple. Après l'achèvement du premier mois et le choc passé ou du moins accepté dans les consciences, il était possible de reprendre les débats et certaines mesures prises dès les premiers jours auraient sûrement été remises en question. Ont retenu notre attention les articles portant sur la création *in extremis* d'un nouveau cabinet, *the Homeland Defense Cabinet*, sur l'implémentation de lois concernant les écoutes téléphoniques et autres pratiques de surveillance, l'immigration.

La deuxième étude porte sur une analyse des blagues (*jokes*), sur Bin Laden et les Taliban, que j'ai reçu par courrier électronique entre le 12 septembre et le 19 octobre 2001. Celle-ci a pour but de voir comment l'Internet renforce les normes sociales en créant une image de l'ennemi conforme à celle évoquée par les journaux. Sur le plan méthodologique cette dernière partie peut être sujette à des critiques : toutes les blagues proviennent du même envoyeur et sa sélection ne reflète peut-être pas la totalité des messages qui circulèrent sur le sujet, vu que toutes les blagues sont dirigées dans la même direction. Par ailleurs, cette sélection a

engendré l'élimination de blagues répétitives ne montrant donc pas toute l'ampleur du phénomène. Si malgré ce biais certain j'ai choisi de consacrer une partie à cette étude c'est qu'elle me semble révélatrice d'un fait : voir non pas ce qui se disait sur l'Internet en tant que débat public, mais plutôt ce qui circulait d'une personne à l'autre, de voir à quel type de littérature *monsieur-tout-le-monde* était confronté lorsqu'il se connectait pour aller chercher ses messages personnels ou professionnels. C'est l'individu et non pas le chercheur qui a récupéré cet échantillon. En cela, il est révélateur du conditionnement d'une personne à l'acceptation de la norme. Cependant, il faut lire les résultats avec précaution afin d'éviter des généralisations abusives.

Chapitre cinquième

Les voies de l'état

1 La légitimité : on est tous « légal »

Considérez ces premiers moments où la nouvelle de quelque action atroce se répand dans nos villes et dans nos campagnes ; les citoyens ressemblent à des hommes qui voient la foudre tomber auprès d'eux ; chacun est pénétré d'indignation et d'horreur ... Voilà le moment de châtier le crime : ne le laissez pas échapper ; hâtez-vous de le convaincre et de le juger. Dressez des échafauds et des bûchers, traînez le coupable sur les places publiques, appelez le peuple à grands cris ; vous l'entendrez alors applaudir à la proclamation de vos jugements, comme à celle de la paix et de la liberté ; vous le verrez accourir à ces terribles spectacles comme au triomphe des lois. (J.M. Servan, 1767, cité in Foucault, p.130)

Cette citation vieille de plus de deux siècles est d'actualité et l'administration Bush a su la mettre en application. Comme le soulignait Foucault, la punition n'est pas utilisée pour punir un crime présent, mais pour prévenir un crime futur (p.132). Il faut, dans l'esprit des citoyens, que chaque crime soit puni afin de maintenir l'ordre social, mais aussi la légitimité de cet ordre. En d'autres termes, la punition dit à l'éventuel criminel qu'il sera puni, mais elle dit également aux « bons » citoyens que l'état est là pour assurer leur protection. En multipliant les apparitions médiatiques, le président Bush a consolidé l'image des USA comme protecteurs de la liberté ce qui lui a permis d'unir l'opinion publique autour de ses décisions tant sur le plan de la politique intérieure qu'extérieure. Dès les premiers jours qui suivirent les attentats, John D. Aschcroft, procureur général, préparait une nouvelle législation et, le

président Bush créait le Cabinet de la défense nationale, *Homeland Defense Cabinet*.

Tout le débat autour de ces nouvelles lois, autre que l'implication directe des textes sur la population, est très intéressant car il soulève le thème de la norme. Le discours du « eux » contre « nous » se retrouve dans la séparation entre les Américains et les terroristes (ce que nous verrons dans le chapitre suivant), mais également entre les « bons » citoyens américains et les éléments déviants. Le changement a porté sur les lois criminelles et d'immigration, associant ainsi les immigrés à une population déviante criminelle. Dans un article du 21 septembre, on peut lire : « tout étranger (*alien* dans le texte), peu importe la date de son arrivée aux USA ... » (Washington Post) Ce type de phraséologie relance le débat sur qui est Américain et qui ne l'est pas. Or, dans un contexte où le pays est en guerre, cela dépasse du cadre de l'histoire nationale pour s'inscrire dans celui de l'allégeance individuelle et collective ; c'est-à-dire savoir qui ou quel groupe représente une menace pour la sécurité nationale²⁹. De la même manière, déterminer qui est citoyen permet de situer qui est protégé par la loi et qui ne l'est pas³⁰. La nouvelle loi, telle que présentée par le procureur général voulait l'emprisonnement indéterminé d'individus qui n'auraient pas la citoyenneté américaine et

²⁹ Le parallèle avec l'internement des Japonais lors de la deuxième guerre mondiale a été le sujet d'un petit nombre d'articles de presse, mais reste à l'esprit de ceux qui ont souffert de cette discrimination.

³⁰ Un exemple, certes plus dramatique, de cette division citoyens et non-citoyens reste l'Allemagne nazie. Il ne faut pas oublier que le premier acte d'Hitler a été de retirer la citoyenneté aux Juifs. A partir de ce moment là, quiconque pouvait disposer de leur personne et de leur propriété en toute impunité vu qu'ils ne pouvaient avoir recours à la loi pour se protéger. Un autre exemple serait les cités grecques où le statut peu enviable d'étranger ne conférait pas le droit à la protection de la loi.

qui seraient soupçonnés d'activités terroristes ; soupçonnés, c'est-à-dire qu'aucune charge n'est retenue contre eux. La loi telle qu'adoptée limite cet emprisonnement à 7 jours, à la suite duquel les individus devraient faire face à un chef d'accusation, faute de quoi ils seraient libérés³¹ (Washington Post, 12 oct.). D'ailleurs, l'utilisation de profils n'a pas été reniée, même si le procureur général du New Jersey s'explique en disant « on n'arrêtera pas n'importe qui dans la rue, simplement à cause de son apparence, mais les policiers ont des informations spécifiques concernant des personnes spécifiques » (The New York Times, 26 sept.). Les informations et les personnes « spécifiques » n'ont pourtant pas été spécifiées.

Dans une société qui répond à un système d'autorité légale, tel que les USA, se situer en dehors de la loi limite la portée et la légitimité de nos actions. Comme le faisait remarquer Foucault, « Il est juste qu'un condamné souffre plus que les autres hommes » (SP, p.23). Autrement dit, l'action d'une personne déviante, qui revendiquerait les mêmes droits que les personnes englobées dans la norme, n'est pas légitime aux yeux des ces dernières. Une coalition de membres qui revendiquait un temps de réflexion et un retour au calme afin d'éviter de stigmatiser tout groupe « racial, ethnique ou religieux » est présentée comme étant composée de membres appartenants aussi bien au Eagle Forum et Gun Owners of America, groupes conservateurs, qu'au National Lawyers Guild et Gay and Lesbian Task Force, à tendance libérale. Cela nous renvoie à l'un des

³¹ Il est à noter que le 26 septembre, 350 personnes ont été arrêtées par mesure de sécurité nationale. *The New York Times*.

points que mentionnait Castel lorsqu'il évoquait la difficulté des personnes dites déviantes de s'organiser car sont mis dans le même sac des cas absolument hétérogènes (pp.120 et 142).

Ce qui unit ces individus malgré leurs divergences est le fait qu'ils apparaissent comme déviants de la norme américaine. Néanmoins, leur discours aura moins de portée que si des éléments de l'establishment en étaient les porte-parole. En effet, gardons à l'esprit le principe de légitimité qu'énonçait Weber ; afin qu'une action soit suivie, elle doit apparaître au peuple comme étant légitime. Si seuls des mouvements marginaux s'opposent aux décisions gouvernementales, non seulement leur action ne sera pas validée, mais en plus elle risque d'être fortement critiquée. Cela a d'ailleurs été le cas lorsqu'on pense à des titres d'articles tel que « Les attaques réduisent le *American Civil Liberties Union* au silence³² » (Washington Post), « Dans des temps où règne le patriotisme, le dissentiment est réduit au silence » (New York Times, 27 sept.). Ce vocabulaire de la parole opposé au silence implique une normalisation, telle que l'on peut le constater dans les sociétés fermées, vu que toute opinion divergente de l'opinion dominante est perçue comme dangereuse au maintien de l'unité nationale, ici américaine. De plus, beaucoup d'articles soulignent que les Américains sont prêts à réduire leur liberté si en retour on leur garantit plus de sécurité, tels qu'en témoignent des sondages (Washington Post, 2 oct.) ou des titres comme : « Big Brother ne nous fait plus peur » (Washington Post). Les conséquences ne se firent

pas attendre : à peine six semaines après les attentats, la législation votée par les deux Chambres n'est pas si novatrice puisqu'elle comporte du matériel qui a longtemps été l'objet de revendications de la part des procureurs et des représentants de l'ordre que le Congrès refoulait sur les principes de la protection des libertés civiles (Washington Post, 25 oct.). Ceci montre que les lois ne répondent pas au contexte de crise actuel, mais à un agenda plus large ; le contexte n'a permis que la réalisation de cet agenda, sa légitimité. Au programme : plus de surveillance.

2 L'état gendarme

Sur le plan technique, la nouvelle loi autorise l'écoute téléphonique et l'accès à l'Internet d'une personne, peu importe sa localisation, alors qu'avant la surveillance était restreinte à un téléphone ou à un moniteur en particulier (Washington Post, 12 Oct.). De plus, la nouvelle loi permet la libre circulation d'informations entre les différents centres d'intelligence et cela sans mandat juridique qui prouverait que les informations sont nécessaires à une enquête criminelle, c'est-à-dire qu'avoir des soupçons suffit. Cela implique une surveillance continue de l'individu au sens propre, l'aspect technologique, et au sens figuré où les renseignements, les dossiers, passent d'une institution à l'autre ; une personne étant fichée dans l'une le serait également dans l'autre. Nous retrouvons là les principes de la société de contrôle. Quant aux étrangers qui bénéficient de visas étudiants ou de touristes, il est prévu d'augmenter le contrôle de leurs va-et-vient une fois sur le territoire américain

³² Par souci de clarté du texte, les titres ont été traduits en français.

(Washington Post, 25 oct.). Néanmoins, l'article n'explique pas comment cela sera mis en place. Pourquoi ces mesures inquiètent-elles tant les défenseurs des libertés civiles ? Parce que, selon eux, « les termes utilisés sont définis de façon tellement large que le système pourra prendre dans ses mailles d'innocents citoyens américains » (Washington Post, 25 oct.).

Ce qui est inquiétant avec ces nouvelles mesures, c'est que dans le contexte actuel les citoyens les approuvent. Mais une fois passées, elles seront difficilement abolies. En effet, même si une clause spécifique qu'il faudra revoter ces lois dans quatre ans, les Américains vont s'y habituer et dans quatre ans, elles ne paraîtront plus aussi controversées. C'est ce que Weber énonçait dans son concept de *routinisation*. On accepte une domination parce qu'on y voit un certain intérêt d'abord. Ici être plus en sécurité, ensuite il s'agit d'une habitude que l'on ne remet plus en question car il nous *semble* que cela a toujours été comme ça. Par exemple, en ce moment, la crainte dans les aéroports encourage l'implantation de caméras vidéo reliées à des systèmes de reconnaissance faciale. Si cela devenait une pratique courante, plus ou moins justifiée par une situation de crise, ce système ne serait sûrement pas abandonné une fois la crise passée. Après avoir investi des millions dans un tel système, l'état voudra le rentabiliser. Il est vrai que notre discours doit être nuancé par le fait que bien qu'il s'agisse d'une surveillance incessante de toute la population, seuls les individus soupçonnés d'activités terroristes ou criminelles seront sélectionnés par les autorités. Il s'agit, comme le disait

Foucault d'une *individualisation descendante*. Un bon exemple est l'arrestation à Londres d'un pilote algérien soupçonné d'avoir été l'instructeur des pilotes pirates. Le journal rapporte que :

Le procureur détient des preuves d'une correspondance et de télécommunications entre le pilote arrêté et les pirates, ainsi que des séquences vidéo qui le montrent en leur compagnie. Ils ont également la preuve que les hommes ont voyagé ensemble, que le pilote arrêté avait voyagé plusieurs fois aux USA entre juin et juillet 2001 et que le 23 juillet 2001 il avait pris l'avion pour Las Vegas avec sa femme et que de là il est allé en Arizona avec un des pilotes suicides (The New York Times, 29 sept.).

L'article donnait également les différents endroits où cet homme avait habité en Grande Bretagne depuis 1997, date à laquelle il avait été arrêté pour excès de vitesse et fiché au service de police. Ce que cet article nous montre est que chaque geste de la vie de tous les jours de n'importe quel individu doit être enregistré si l'on veut pouvoir ressortir tous ces éléments lorsqu'une personne devient suspecte. Ainsi, une fois l'information récupérée et emmagasinée, il suffit d'entrer un nom ou un code pour avoir accès à toute l'intelligence recueillie sur un individu. N'est-ce pas là la *dataveillance* ?

Il est intéressant de noter, que bien que ce qui amène le plus de réticence est l'utilisation de la nouvelle technologie dans le domaine de la surveillance, celle-ci, aussi sophistiquée fut-elle, ne permet pas de progresser dans le domaine de la sécurité. Nous avons mentionné plus haut un système de reconnaissance faciale dans les aéroports, et peut-être

même dans d'autres lieux publics. L'inventeur du système *Facelt* explique son fonctionnement :

Le système est relié à des caméras à différents points de sécurité et transmet l'information concernant des personnes soupçonnées d'être des terroristes à des employés gouvernementaux via Internet. Le Système *Facelt*, crée une carte digitale du visage d'une personne, traduisant les contours du visage en formules mathématiques que la compagnie déclare être aussi efficaces que les empreintes digitales. Ensuite l'empreinte du visage est comparée à une banque de donnée. [...] Son système ne garde pas en mémoire l'empreinte des visages d'individus qui ne correspondrait pas à celle emmagasinée dans une banque de donnée. (Washington Post, 24 sept.).

Les progrès technologiques nous laissent perplexes. Néanmoins, si on lit entre les lignes on s'aperçoit qu'ils ne résolvent pas le problème. Afin qu'un suspect soit identifié visuellement, il faut qu'il ait d'abord été identifié et inscrit à l'intérieur d'une banque de donnée car les caméras ne peuvent pas identifier qui est un criminel juste en traçant l'empreinte d'un visage ! Dans le cas des attentats suicides, la presse a rendu publique le fait que les pilotes avaient tous obtenu un visa pour séjourner aux USA, i.e. qu'il y avait eu une vérification de leur nom à un fichier de terroristes connus ou suspectés et qu'ils n'y figuraient pas. En fait, à chaque demande de visa, le nom du demandeur est entré dans une banque de donnée, *Consular Lookout and Support System*, ou CLASS, composé des identités de 5.5 millions de personnes qui sont jugées inadmissibles à leur obtention (Washington Post, 5 oct.). Les critères de l'inadmissibilité n'ont pas été mentionnés. De toute façon, les journalistes ont dénoncé que les

nouvelles lois que veut voter le gouvernement au sujet des détenteurs de visas n'auraient pas réussi à intercepter les pirates du 11 septembre (Washington Post, 7 oct.). En effet, ces hommes étaient éduqués, avaient voyagé et avaient assez d'argent dans leur poche pour ne pas éveiller de soupçons (Washington Post, 5 oct.). Ceci démontre que peu importe les technologies employées à seconder le travail de la surveillance, si l'intelligence, la récupération des informations, les catégories utilisées dans la construction de profils et les enquêtes font défaut, le problème de l'insécurité demeure.

Un autre point qui reste implicite est le fait que les normes ont changé. Les variables qui déterminaient les éléments potentiellement déviants, à savoir le manque d'éducation, le manque de revenu et un esprit étriqué par un manque de comparaison de sa société aux autres, ne sont plus d'actualité dans une guerre contre le terrorisme. Un autre exemple d'une technologie mal employée dans cette enquête est l'impossibilité à décoder d'éventuels messages secrets, non pas parce que le FBI ou la CIA n'auraient pas la technologie pour récupérer ces messages, mais parce qu'ils manquent de spécialistes qui parlent l'Arabe (The new York Times, 1^{er} oct.). Le recrutement et la formation d'un personnel, qui connaît la langue et les coutumes du monde arabe, deviennent indispensables à la création d'un domaine de savoir qui permettrait d'accroître celui de la surveillance. Tandis que la controverse fait rage sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de la

surveillance, peu de personnes s'interrogent sur l'idéologie qui fait usage de ces technologies.

3 Ceux qui sont au-dessus des lois

Les lois sont le reflet de la société qui les vote et qui les applique. Bien que le Congrès et le Sénat aient retravaillé les lois proposées par le procureur général, afin de limiter le pouvoir du gouvernement, deux autres actions prises par le président Bush traduisent ce désir de contrôle sur la société : la création d'un nouveau cabinet, *The Homeland Defense Cabinet*, et l'éventuelle mise en place de *Govnet*, un système informatique qui fonctionne comme l'Internet, mais dont seuls certains employés d'état y auraient accès (Washington Post, 10 oct.). Le nouveau cabinet, *HDC*, a pour but de coordonner les différents bureaux, déjà existants, concernant la sécurité nationale :

Ridge assurera la coordination de 40 agences et départements fédéraux, assurant ainsi la supervision de toutes les actions entreprises, ceci allant de l'interaction entre le FBI et la CIA dans le développement et l'utilisation de l'intelligence à un travail d'équipe avec tous les gouverneurs et les agences d'états afin de se préparer à toute attaque potentielle. (Washington Post, 22 sept.).

L'administration Bush a également décidé de créer une unité militaire rattachée au HDC (New York Times, 28 sept.). L'existence de ce nouveau cabinet n'est pas remise en question car sa préoccupation n'est pas de créer de nouveaux pouvoirs, mais de coordonner les formes de pouvoir qui sont déjà présentes dans l'environnement des américains.

Néanmoins, par une recentralisation du pouvoir en un seul cabinet, il y a forcément création d'un corps d'état qui est supérieur à ceux qu'il commande. C'est le principe de toute hiérarchie. Aussi, lorsque Ridge déclare :

Nous devons laisser libres la communication et le soutien entre les différentes agences et départements, au niveau du fédéral, de l'état et du local, et entre les secteurs publics et privés. Le seul territoire qui devrait nous préoccuper est le territoire sur lequel nous nous tenons. (Washington Post, 21 sept.)

Il annonce clairement la mise en réseau de toutes les institutions visant à renforcer le pouvoir des dirigeants. A l'intérieur d'un système d'état bureaucratique, chaque institution étendait son pouvoir sur une sphère de juridiction bien précise et les murs de ces institutions étaient plus ou moins hermétiques ; il fallait des mandats pour accéder aux différents dossiers afin de prouver que l'information était nécessaire à l'enquête. A présent, on assiste non pas à un partage de l'information, mais à un regroupement de toutes les informations à l'intérieur d'un nouveau cabinet. Déjà les policiers d'état se sont plaints d'être tenus à l'écart de l'enquête fédérale. On leur demande de communiquer leurs informations sans les inclure dans la suite de l'enquête (Washington Post). On peut même envisager la création d'une banque de données qui regrouperait tous les fichiers traités par le *HDC*, et dont les informations recouperaient tous les secteurs créant un filet de plus en plus large et dont il serait de moins en moins possible de se passer (seraient fichés les immigrés ayant été reçus ou non, les délits mineurs et majeurs, les

personnes ayant voyagé aux USA, ceux qui bénéficient d'une aide sociale quelconque... etc, et ceux sur l'ensemble du territoire américain). De plus sur le plan militaire, l'heure est également à la réorganisation et on favorise la concentration de différents pouvoirs à l'intérieur d'un nombre limité de bases (Washington Post, 22 sept.). Cette réorganisation est présentée comme ayant pour but ultime la défense nationale. Nous assistons sans trop broncher à la création d'un état gendarme qui réunit les pouvoirs de l'armée et du civil, du fédéral et de l'état, du privé et du public vu que la cause semble légitime. Il faudrait pourtant s'interroger sur la signification et les conséquences de ces différentes actions.

Première chose alarmante, « Ridge devra rendre de compte directement à Bush et n'aura pas besoin d'une confirmation du Sénat, vu que sa faction a été créée par Bush et pas par voies législatives » (Washington Post, 21 sept.). En d'autres termes, il est l'homme de main du président, ayant accès à tous les niveaux de la hiérarchie sans jamais n'avoir de compte à rendre à personne d'autre qu'à son employeur. C'est un procédé non démocratique qui ne favorise pas la transparence que le système demande à ses citoyens. De plus, bien que le favoritisme ait disparu des sociétés modernes et ait été remplacé par le mérite de chaque individu, le fait que Ridge soit un ami personnel du président renforce cependant l'interdépendance de loyauté de ces deux hommes qui détiennent les pleins pouvoirs. On peut lire des titres tels que « Ridge est appuyé dans son nouveau rôle par l'amitié que lui porte Bush »

(Washington Post, 7 oct.), assurant à Ridge qu'il aura toute l'autorité nécessaire pour faire avancer les choses, tel que le rapporte un porte-parole de la maison Blanche (Washington Post). A partir de là ce sont les pleins pouvoirs que s'octroient le président et son administration, se séparant ainsi du reste du système légal et administratif de la société.

C'est dans cette optique que la création de *govnet* nous apparaît douteuse. Déclarant qu'une cyber-menace était certaine, l'administration doit s'efforcer de trouver des solutions. Premièrement, il s'agit de légitimer la création de *govnet* :

Il existe un risque certain de voir les terroristes ou des états étrangers hostiles, lancer une attaque informatique à l'encontre de systèmes qui comportent des éléments cruciaux concernant nos infrastructures, causant de sévères problèmes ou endommageant des opérations de défense nationale ou d'ordre public ou encore volant des données importantes. (Washington Post 27 sept.)

La protection de ces données importantes justifie un accès limité et protégé. Néanmoins ce que le gouvernement veut mettre en place est un système parallèle à son système de gestion en créant un réseau à l'extérieur du réseau déjà existant. Gérant, par la même occasion, l'accès à l'information : ce qui peut être divulgué, mais aussi qui a le droit de la consulter. Un peu moins d'un mois après la parution de cet article, un autre vient confirmer nos craintes :

Obtenir des documents gouvernementaux risque de devenir plus difficile depuis les changements qu'ont apporté l'administration

Bush à la réglementation, un mois après les attaques terroristes du 11 septembre [...] Le procureur général John D. Ashcroft a encouragé les directeurs d'agences d'être très prudents lors de la divulgation des rapports aux journalistes et autres. Il a dit que les agences doivent considérer avec plus de prudence les sujets tels que les menaces à la sécurité nationale et l'efficacité de l'application de la loi. (Washington Post, 17 oct.).

L'atteinte portée à la démocratie par de tels propos est à considérer car il s'agit là de légitimer le pouvoir que le gouvernement exerce sur sa population. Néanmoins, il existe une faille dans ce système car on retombe dans un système de gestion des masses de type pré-moderne ; le pouvoir a un visage, celui du président. Dans la période moderne, l'apparat bureaucratique est difficile à démanteler, à accuser et à traîner devant les tribunaux, car il n'existe pas de réponse à la question : Qui est l'état ? Nous revenons aux considérations de Bauman qui expliquait que pendant l'Holocauste les tâches étaient découpées de telle façon que celui qui tamponnait les passeports des Juifs n'avait pas l'impression de commettre un crime³³. La résistance face à l'état est déroutante car on ne sait pas qui accuser. Contrairement à cela, le jour où les Américains décideront de se révolter, ce ne sera pas contre une quelconque institution totalement anonyme, mais contre des hommes : le président et ses dirigeants. En attendant, l'opinion publique se contente de « bouffer » du Bin Laden, renforçant la liberté d'exécution de ses dirigeants.

³³ Dans ce cadre particulier, il faut nuancer en disant qu'il s'agit d'une piètre excuse vu qu'il existait parmi les fonctionnaires allemands des personnes qui faisaient du sabotage. Comment expliquer qu'elles étaient en minorité ? Mais cela dépasse le cadre de notre débat où nous voulons juste montrer que la division des tâches libère l'homme de sa responsabilité collective car il n'est qu'un maillon de la chaîne.

Chapitre sixième
La voix du peuple

Introduction

Je fais partie d'une liste de contacts initialisée par mon cousin, et par le biais de laquelle il nous envoie essentiellement des *jokes*. Depuis le 11 septembre 2001, un nombre important de ces *jokes* est devenu plus politisé, et nous avons également reçu de l'information (*not a joke*) tout cela ayant un rapport avec les attentats. De tous temps, que ce soit sous forme de *joke*, de farce ou de comédie, l'humour a servi à porter un message souvent critique vis à vis de la politique. Aussi, j'ai décidé d'incorporer ce matériel dans ma thèse en tant que contrepartie d'une voix plus « officielle », celle des journaux, une voix qui pourrait être associée à un phénomène de résistance, tel que l'entendait de Certeau, une échappatoire, une voix du peuple en quelques sortes.

Avant de commencer mon analyse, je m'attendais à trouver une similarité entre le discours officiel et le discours de ces *jokes* afin de renforcer l'idée d'une résistance normalisante. La norme est présente mais le pattern qui s'est dégagé au fur et à mesure de mon travail me semble encore plus intéressant.

Entre le 13 septembre et le 19 octobre 2001, j'ai reçu dans cette liste³⁴ 163 messages. Les messages ont été divisés en deux catégories, les *jokes*³⁵ et les *not a joke*. Ces catégories ont elles-mêmes étaient divisées en groupes qui traitent de Bin Laden et des attentats, et celles qui n'en

³⁴ Tous les *jokes* qui traitent du sujet mais qui me sont parvenus par d'autres envoyeurs n'ont pas été retenus. La liste de contact fait, ici, effet de réseau vu que les mêmes messages sont envoyés à tous les contacts. Par contre les réponses étant unilatérales, des contacts à l'envoyeur, je ne préfère pas parler de communauté.

³⁵ Les *jokes* peuvent être consulté en appendice.

traitent pas. A été retenu pour l'analyse tout ce qui touche aux attentats mais les *jokes* et les *not a joke* sont traités différemment.

Tableau 1 Répartition des messages

	Jokes	Not a joke	Total
Bin Laden	47	11	58
Autre	98	7	105
Total	145	18	163

Pour des raisons de méthode, a été considéré comme « message » toute image ou texte envoyé. Par exemple, certains messages regroupaient 3 images sous le titre « more pics », cet envoi a été noté comme 3 messages. Il est intéressant de noter que la grande majorité des *jokes* sont des images; 40 images, 6 textes et 1 enregistrement musical. Les catégories utilisées pour lire les *jokes* sont les suivantes : nucléaire, ridiculiser, supériorité américaine, Islam idéologie, vulgaire, humour, *not a joke* qui le devient, humour Canada.

- Nucleaire : *jokes* qui parlent d'anéantir l'Afghanistan et Bin Laden.
- Ridiculiser : *jokes* qui visent à dénigrer l'image de Bin Laden et de le tourner en ridicule.
- Supériorité américaine : *jokes* qui montrent que les USA sont supérieurs aux Talibans, essentiellement en armement. Certains de ces *jokes* pourraient correspondre à la catégorie ridiculiser, mais le lien n'est peut être pas toujours évident c'est pourquoi nous avons crée cette catégorie.
- Islam idéologie : *jokes* qui visent l'idéologie de l'Islam.

- **Vulgaire** : *jokes* qui sont vulgaires soit par l'emploi de mots vulgaires soit par l'usage d'images pornographiques.
- **Humour** : *jokes* où l'on rit des événements.
- **Not a joke** qui le devient : il est arrivé que des messages qui nous parviennent d'abord comme étant une information soient ensuite condamnés comme rumeurs. Cela est arrivé trois fois. Un message est resté dans les *not a joke* mais les deux autres ont été transformés en *jokes*.
- **Humour Canada** : *jokes* qui se moquent du Canada en rapport avec les événements.

Il est certain que les images qui veulent la disparition de Bin Laden ou de l'Afghanistan dégagent une certaine violence qui peut être considérée comme vulgaire par certaines personnes. Néanmoins, nous faisons une différence entre ces deux catégories en se basant sur ce qui est explicitement vulgaire. Certains *jokes* ont été classés dans la catégorie « supériorité américaine » alors qu'ils contenaient des bombes ou des missiles qui devaient être envoyés sur Bin Laden ou l'Afghanistan. Ils n'ont pas été mis dans « nucléaire » parce qu'ils sont moins radicaux que ceux de cette catégorie. Par exemple, le *joke* 13, qui montre une carte avec un lac à la place de l'Afghanistan, fait partie de la catégorie « nucléaire » alors que le *joke* 31, qui montre des avions en train de lâcher des missiles et qui font un service non-stop sur l'Afghanistan, est placé dans la catégorie supériorité américaine.

Tableau 2 Répartition des jokes par catégories

Catégorie	
Nucléaire	11
Supériorité américaine	8
Islam idéologie	7
Ridiculiser	7
Humour	4
Humour Canada	4
Vulgaire	3
<i>Not a joke</i> qui le devient	2
Autre	1
Total	47

Les *not a joke* n'ont pas été systématiquement mis dans des catégories. Ce qui est intéressant de noter, c'est leur répartition. Alors qu'on en a reçu 7 dans les premiers jours qui ont suivi les attentats, leur envoi a été sporadique par la suite. En fait, sur les 11 *not a joke* reçus, 3 d'entre eux contenaient une information fausse, plus un autre qui dénonçait une des rumeurs. L'information reçue est concentrée dans la période du 13 au 20 septembre. En regardant la répartition des *jokes* dans le temps, nous pouvons noter la mise en évidence de quatre périodes distinctes : le choc, la réponse immédiate, la rationalisation du conflit et la *routinisation*.

Tableau 3 Répartition des *jokes* dans le temps

	13-20 sept. choc	21-30 sept. réponse	1-9 oct. rationalisation	10-19 oct. routinisation	Total
Nucléaire	1	5	4	1	11
Supériorité américaine	0	0	6	2	8
Islam idéologie	0	0	5	2	7
Ridiculiser	0	4	2	1	7
Humour	0	0	1	3	4
Humour Canada	0	4	0	0	4
Vulgaire	0	0	2	1	3
Not a joke qui le devient	0	0	0	2	2
Autre	0	1	0	0	1
Total	1	14	20	12	47

Pendant la période de choc nous n'avons reçu qu'un seul *joke*, daté du 20 septembre et marque le début de la réponse : « Fils de putes, nous voilà ! ». Nous rappelons que c'est la période qui est dominée par les *not a joke*. Suit la réponse directe et très radicale : il faut se débarrasser « d'eux ». En même temps, nous voyons apparaître les premiers *jokes* où Bin Laden est ridiculisé. Ensuite, commence la rationalisation du conflit où l'on vente la supériorité technologique américaine et le manque de modernité des ennemis. Finalement, pendant la quatrième période, aucune catégorie ne domine vraiment.

Interprétation

Et la mémoire populaire reproduira dans ses rumeurs le discours austère de la loi (Foucault, SP p.134).

Ces quatre périodes parlent d'elles-mêmes et correspondent bien au processus général du mécanisme des sociétés bureaucratiques où la légitimité des actions passe par leur rationalisation. La période de choc fait partie de ce processus de légitimité ; les *not a joke* qui ont été reçus sont des images qui montrent les avions terroristes venant s'écraser contre les tours, les gens qui sautent par les fenêtres, d'autres qui courent, ensanglantés, les secours, police et pompiers... etc. Un message décrit les USA comme étant le bon voisin, celui qui aide les autres pays alors que personne ne lui vient en aide lorsqu'il y a des catastrophes naturelles. Un autre dénonce le programme de Bin Laden, et met les USA en garde contre ce dernier. Le fait que ce message là ait été écrit par un Afghan, renforce la légitimité des USA, car c'est un de « là-bas » qui se rallie à la cause de la liberté.

La deuxième période, la réponse, correspond à un défouloir qui permet d'évacuer toute l'anxiété, l'après-coup du choc. Ce qui est intéressant de noter dans cette période c'est l'association de la technologie à la résolution d'un problème : pour éliminer le terrorisme, on envoie une bombe nucléaire sur l'Afghanistan. En d'autres termes, si le problème vient de ce pays, la disparition de ce pays entraînera la disparition du problème.

Puis on entre dans la phase où l'on doit légitimer les bombardements et les représailles. Bin Laden est tourné en ridicule ; l'Islam est montré du doigt comme une religion répressive ; la domination américaine est proclamée. Ce qui est intéressant c'est que tous les messages sont à double sens; ceux qui dénoncent l'Islam montrent en même temps la supériorité américaine et ceux qui montrent la supériorité américaine tournent leurs ennemis en ridicule. Il s'agit là de deux façons de montrer la grandeur américaine tant sur le plan technologique que moral³⁶.

Quant à la quatrième période, elle montre comment les gens se sont installés dans la routine de cette guerre contre le terrorisme. On continue le processus de légitimité mais un nouveau phénomène arrive ; on « rit » des événements. Pour la première fois, des *jokes* montrent que les tours idéales sont celles qui laissent passer les avions; Bin Laden est comparé à O.J. Simpson. Ce cas là est intéressant car contrairement au *joke* qui associait Bin Laden à Mr. Bean et dont le but était de ridiculiser l'ennemi, la comparaison avec O.J. Simpson représente la possibilité d'être à nouveau critique des événements³⁷.

³⁶ Voire en particulier les jokes 15; 19; 20; 22 ; 35.

³⁷ Il est intéressant de noter que par comparaison, des jokes sur le Canada sont apparus dès les premiers jours. Cela ne nous permet pas de conclure que le Canada est une société plus ouverte que les USA, mais nous pouvons au moins soulever ce problème. Surtout qu'il faut ajouter que les attentats n'ont pas eu lieu sur le territoire canadien.

Critique et conclusion

Nous avons déjà mis en garde contre les risques de généralisation de ces résultats vu le caractère « peu scientifique » de la récupération de l'échantillon. Nous voulons tout de même rappeler que le but était de montrer à quel genre de littérature était confronté l'individu quelconque lorsqu'il se connectait pour utiliser sa boîte de messagerie. Même s'il est impossible de conclure, dans l'absolu, que le discours qui a dominé l'Internet était en parallèle avec le discours officiel ; nous le pouvons tout de même en ce qui concerne les *jokes* qui ont servi à cette analyse. Deux autres points sont également à noter. Premièrement, il aurait été intéressant de continuer l'analyse après le premier mois et demi. Nous aurions ainsi pu voir si le phénomène d'un retour à l'humour qui s'offre en tant que critique s'amplifiait dans les jours suivants. Deuxièmement, une comparaison avec les autres *jokes* provenant de différents envoyeurs aurait permis la vérification de notre pattern. Néanmoins, le fait que ces autres envoyeurs n'ont pas de liste de contact et n'envoient donc que certains messages à certaines personnes, m'a poussé à ne pas tenir compte de leurs envois, ceux-ci ne reflétant pas un réseau qui entoure l'individu.

Dans le cadre de la formation d'un discours, ces *jokes* soulignent l'état d'urgence et d'alerte dans lequel se sont trouvés les USA dans la courte période qui a suivi les attentats. Etat d'alerte à cause de l'horreur et du sentiment d'insécurité; état d'urgence qui a légitimé le passage des lois que nous avons vu dans le chapitre précédent. C'est une fois que ce

discours dominant est confortablement installé que le discours de la résistance pourra se faire entendre et contrecarrer l'impératif du silence imposé par le système.

En guise de conclusion

Synthèse

Le cas américain illustre les principes que nous avons avancés dans les deux premières parties, rendant plus concrète notre interprétation théorique de la société ; à savoir d'un côté tout ce qui est technologique : la présence d'une *dataveillance*, de l'utilisation de profils où le recours à des systèmes tels que *Facelt*, d'un autre côté sur le plan idéologique avec la création d'un nouveau cabinet et de nouvelles lois qui rendent la présence du gouvernement encore plus réelle, parce que légale et « normale », dans la vie de tous les jours et l'acceptation et la réappropriation d'une norme par le peuple qui se veut partie intégrante de ce tout répressif. Il répond donc avec anticipation aux sceptiques qui avanceraient les critiques d'une sociologie de science fiction³⁸. Cette thèse décrit l'évolution d'un modèle théorique en une réalité sociale présente. Depuis Weber, le phénomène de rationalisation s'est accru touchant toutes les sphères de la société y compris le domaine de la gestion des masses. L'idéologie maîtresse est un désir de prédiction ; pouvoir prédire les comportements humains permet de rendre les corps plus dociles et donc plus productifs, comme le souligne Foucault (chapitre 1). A partir de là, les domaines de discipline, de connaissance et de surveillance servent une même fonction : rendre une foule d'éléments hétérogènes le plus homogène possible afin de définir les termes d'une domination efficace. Ceci est le but des banques de données : repérer dans la population générale les individus qui obéissent à un même profil ; i.e. partagent certaines caractéristiques (chapitre 3). De la même manière, alors que l'on dénonce l'aliénation des espaces urbains et la perte de la vie en

³⁸ En anglais *social science fiction*.

communauté ; on assiste en parallèle à la création de communautés virtuelles. *On-line*, les individus s'associent autour d'un intérêt commun. Si ce dernier exemple est souvent interprété comme un phénomène de résistance, nous soutenons au contraire qu'il s'agit là de la création d'une nouvelle sphère de pouvoir ; les réalités virtuelles ayant leurs règlements, leurs normes et leur hiérarchie. De plus, elles génèrent une intelligence qui peut aussi être utilisée par le système dans la surveillance des individus (chapitre 4).

En survol et selon quelques points saillants voici ce que cette thèse avance.

Il y a plusieurs moments importants dans l'évolution de la société de surveillance³⁹. Un premier moment voulait que seuls les éléments déviants fassent l'objet d'une surveillance et d'une étude. Ceux-ci étaient placés dans des institutions, i.e. coupés de la société. Ce moment était caractérisé par une volonté de ramener l'élément déviant à la norme, de le guérir, et encourageait un fort désir de normalisation de la part des individus, seul gage d'une vie libre. En termes de savoir, chaque institution générait son propre discours et était indépendante des autres institutions. C'est cela la société disciplinaire et l'utilisation du panopticon.

Un deuxième moment a vu la mise en réseau des institutions où par le biais du dossier, l'individu est suivi tout au long de son évolution et

où sa performance dans l'une d'elle, dépend de sa performance dans les autres. L'intelligence n'est plus détenue à l'intérieur de l'institution mais est recoupée en fonction de l'individu ; c'est l'apparition des *datasujets*. Les technologies permettant de collecter et d'emmagasiner davantage de données que dans le passé, la surveillance s'étend à toute la population et devient électronique, la *dataveillance*. Il n'est plus nécessaire que le surveillé et le surveillant soient présents en corps dans le même espace, vu qu'en participant à la vie de tous les jours l'individu laisse des traces de ses va et vient et peut être localisé en tout temps. L'élément déviant fait donc toujours partie de la société mais doit se soumettre à un contrôle visible. Il s'agit de la société de contrôle.

Aussi bien dans la société disciplinaire que la société de contrôle, la gestion des individus traite d'une déviance manifeste ; un troisième moment marque donc le passage entre la gestion de cette déviance manifeste et la gestion d'une déviance latente. Prédire qui va être déviant en fonction de facteurs pré-établis est donc le plus haut niveau de prédiction atteint aujourd'hui. La gestion du risque traite essentiellement des facteurs externes à l'individu, sociaux, économiques, médicaux et géographiques, et qui placent celui-ci dans une situation instable. L'utilisation de la biogénétique fait la même chose sauf qu'elle considère des facteurs internes, l'information génétique, pour comprendre et catégoriser l'humain. En ce tournant de siècle, nous sommes arrivés à ce

³⁹ L'identification et la reconnaissance de ces moments n'impliquent pas une coupure et un passage clair et distinct de l'un à l'autre. Nous notons ici les éléments caractéristiques de ces différents types de société.

moment de l'histoire et dire ce qu'il va se passer par la suite n'est que pure spéculation. Néanmoins, par la formation d'un idéal type nous pouvons toujours montrer une des directions que nous, en tant que société, pouvons prendre. Celle-ci est la programmation des individus, quatrième moment, moment hypothétique.

Dans l'intensification de notre fil conducteur, à savoir la prédiction et la gestion des comportements humains afin d'obtenir des individus productifs et fonctionnels dans une société de type capitaliste, programmer l'information génétique des individus à naître assure donc le bon mécanisme de la machine. Dire qu'il s'agit là d'une pure fiction et discréditer cet argument le renforce car il ne permet pas une opposition pensée et préparée.

A l'inverse des phénomènes de résistance, une opposition pensée et préparée nécessite une action dont le but est la remise en question de l'ordre établi. La résistance, même décrite par de Certeau, apparaît toujours comme une initiative individuelle, spontanée et sans conséquences. Nous en avons conclu qu'il s'agissait donc d'une accommodation au système, un extra qui nous permet de supporter notre condition, généralement dans l'attente d'un autre extra. Il ne menace pas l'ordre, au contraire, il le renforce puisqu'il divertit l'individu de l'action. Nous l'avons illustré avec l'utilisation des réalités virtuelles. Tout au plus, la résistance permet l'installation d'une autre norme et d'un autre système de domination, ce que dénonçait Foucault.

N'oublions pas que chacune de ces sociétés est une intensification de la précédente.

Ce que cette thèse dénonce donc de façon implicite est la mort du sujet.

Le sujet, l'individu est défini par le système de domination qui l'étudie. D'homme rationnel chez Weber il est devenu simple corps que l'on doit « casser » pour toucher l'esprit chez Foucault. Puis il s'est dilué, fragmenté obéissant à la nécessité de la décentralisation dans les différentes institutions. L'individu n'est plus connu que sous un code, une carte qui identifie le porteur comme étant le propriétaire de l'information contenue à l'intérieur de ce code, de cette carte. Cette information, après avoir été étudiée permet d'identifier des catégories selon divers facteurs. Et l'individu disparaît à nouveau, il n'est plus qui il est mais ce qui le forme ; marié – célibataire, employé – chômeur, national – étranger, homme – femme. Puis il devient ce que dicte son information génétique. Il n'est plus un code, mais une succession de codes, un texte prêt à être déchiffré par les experts. La lueur d'espoir qui sort de cette vision dystopique est que fatalement elle est vouée à l'échec. Foucault disait qu'on ne pouvait exercer de pouvoir que sur des hommes libres, i.e. qui reproduisent par et sur eux-mêmes les dispositifs de pouvoir exercés sur eux. Si le déterminisme génétique prend l'importance qu'on le prévoit, il devrait être en même temps la force libératrice car l'homme ne se sachant plus libre voudra se libérer. Pour replacer cette pensée dans un contexte plus actuel, nous pouvons la vérifier avec ce qu'il se passe aux USA. Quels besoins des hommes libres et qui n'ont rien à cacher auraient de se révolter contre la création d'un cabinet de défense nationale dont la

pratique n'est que peu démocratique⁴⁰ ? Pourquoi dénoncer le silence imposé par le gouvernement⁴¹ puisqu'il permet de maintenir une certaine cohésion sociale basée sur le désir d'appartenir à la même nation, une nation libre qui part combattre une nation opprimante ? Autrement dit, c'est parce qu'ils se sont soumis volontairement à cette extension de pouvoir de la part du gouvernement que les Américains l'acceptent. Une fois que ces restrictions pèseront sur leur vie de tous les jours, qu'elles seront un désavantage plus qu'un salut, ils pourront à nouveau en être critique. Le seul ennui est que ces nouvelles formes de surveillance renforcent la normalisation, et la révolte semble être encore loin.

Dans son livre, L'oeil électronique, 1994, David Lyon dénonce les auteurs de visions dystopiques parce que selon lui, ils passent plus de temps à mettre en garde de dangers qui ne se réaliseront sûrement jamais au lieu de chercher des solutions pour améliorer la société. Tenant compte de cette critique je me suis prise en train de penser à des solutions d'amélioration, des rêves « d'une société meilleure dans laquelle les droits de chacun seront respectés⁴² ». Et tout de suite je tombe dans l'utopie. Entre dystopie et utopie la différence n'est pas énorme, l'une étant la représentation d'un futur que l'on voudrait éviter et l'autre d'un

⁴⁰ Nous faisons ici référence au fait que le chef du HDC n'est tenu de rendre des comptes et n'obéit qu'au président, et ne doit pas auditionner devant les Chambres ou la Cour Suprême.

⁴¹ Nous faisons référence ici à deux choses : 1) les personnes qui se sont montrées en opposition aux décisions gouvernementales ont été réduites au silence, ou leurs actions ont été discréditées parce qu'elles n'avaient pas leur place compte tenu des événements, 2) le gouvernement demande aux dirigeants des services d'intelligence de donner le moins d'informations possibles aux journalistes, toujours pour cause de défense nationale.

futur idéalisé. Dans les deux cas il s'agit d'un futur hypothétique qui en fin de compte rempli la même fonction ; celle de guider la société actuelle vers ses réalisations possibles. En conclusion, cette thèse n'a donc pas la prétention de « sauver le monde », ou de répondre de façon ferme et définitive aux questions laissées en suspend par des générations de sociologues qui l'ont précédé. Son but est d'offrir une perspective constructive et critique à la lueur des connaissances mises en valeur.

⁴² Il s'agit là d'une pointe d'ironie : cette phraséologie est typique d'un gouvernement qui se met en place après une période de répression. Cependant, étant utilisée aussi bien par des gouvernements de droite, de gauche, voire d'extrême droite ou gauche, elle ne veut plus rien dire.

Appendice

Joke # 20

The President has asked that we unite for a common cause. Since the hard line Islamic people cannot stand nudity, and consider it a sin to see a naked woman that is not their wife, tonight at 7:00, all NORTH AMERICAN!! women should run out of their houses naked to help weed out the terrorists. The United States appreciates your efforts, and applauds you. God bless America (and the countries like CANADA that support the freedom cause!!).

Joke # 35

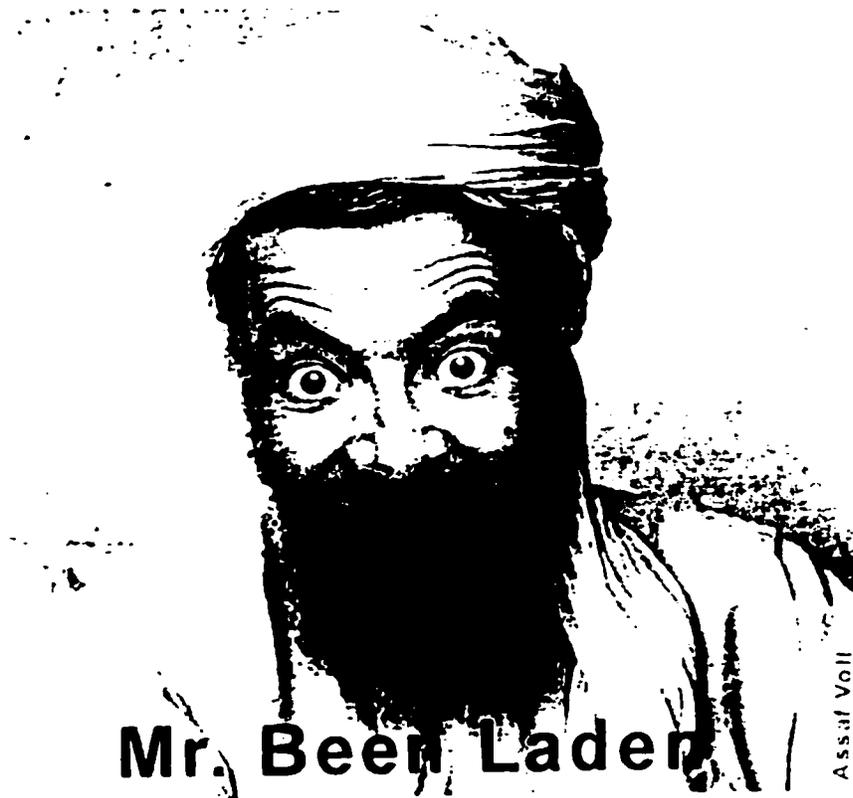
Best solution I have heard yet!!!!!!!!!!!!

Killing Osama bin Laden will only create a martyr. Holding him prisoner will only inspire his comrades to take hostages to demand his release. Therefore, we should do neither. Let the Special Forces, Seals, Green Berets, etc., covertly capture him, fly him to an undisclosed hospital and have surgeons quickly perform a complete sex change operation. Then return "her" to Afghanistan to live as a woman under the Taliban.

Joke # 1



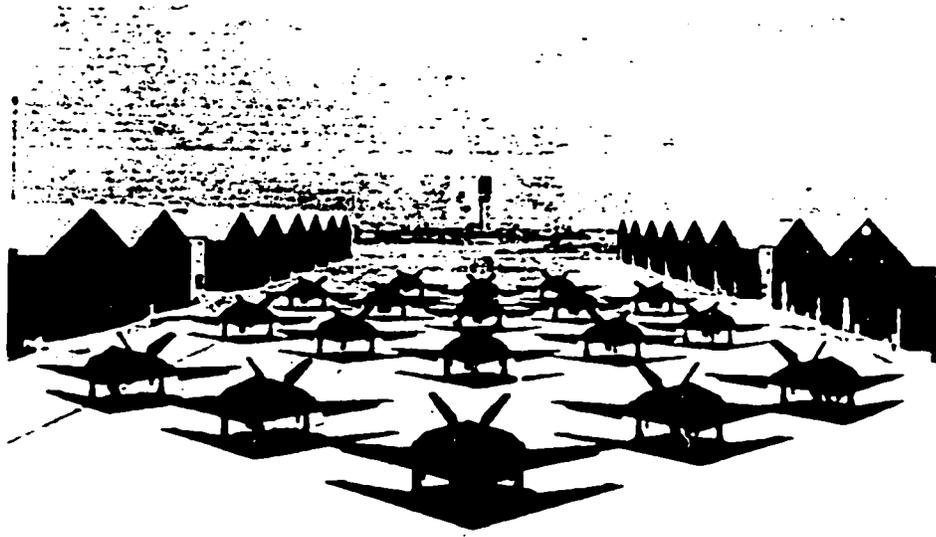
Joke # 3



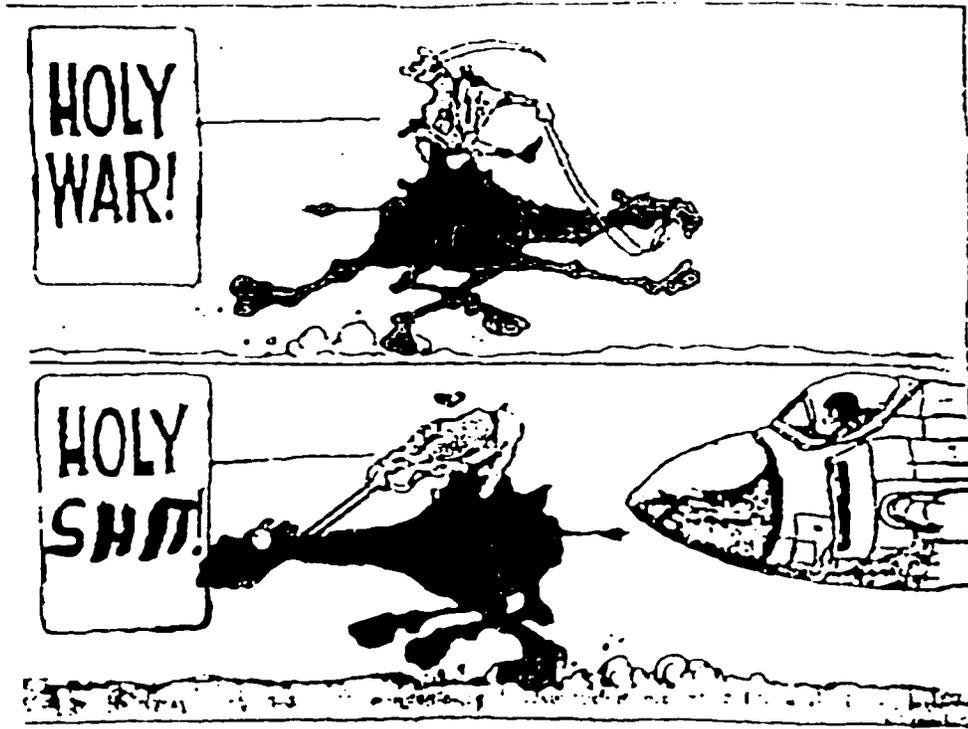
Mr. Been Laden

Assaf Volf

Joke # 19



Can Osama come out and play???



Joke # 40

before shaving



after shaving



Could it be????

Bibliographie

- Ann Balsamo, «Signal to Noise : On the Meaning of Cyberpunk Subculture», in F. Biocca and M. Levy, *Communication in the Age of Virtual Reality*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 1995.
- Nancy Baym, «Interpreting Soap Operas and Creating Community : inside an electronic fan culture», in S. Kiesler, *Culture of the Internet*, Lawrence Erlbaum Associates inc. New Jersey, 1997.
- William Boggard, *The Simulation of Surveillance*, Cambridge University Press, Great Britain, 1996.
- David Burnham, *The Rise of the Computer State*, New York, Random House, 1980.
- Robert Castel, *La gestion prévisionnelle du risque*,
- Robert Castel, «From Dangerousness to Risk», in Burchell G., C Gordon and P. Miller, *The Foucault Effect : Studies in Governmentality*, Chicago University Press, Chicago, 1991.
- Pavel Curtis, «Mudding : Social Phenomena in Text-based Virtual Realities», in S. Kiesler, *Culture of the Internet*, Lawrence Erlbaum Associates inc. New Jersey, 1997.
- Christophe Dandeker, *Surveillance, Power and Modernity : bureaucracy and discipline from 1700 to the present day*, Cambridge, Polity Press, 1990.
- Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, arts de faire*, Paris, Folio essais Gallimard, 1990.

- Gilles Deleuze, *Postscript on the Societies of Control*, 1990.
- Hubert Dreyfus and Paul Rabinow, *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- Dag Elgesen, «Privacy, Respect for Persons, and Risk», in C. Ess, *Philosophical Perspectives on Computer-mediated Communication*, New York, State University of New York Press, 1996.
- Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Tel Gallimard, 1975.
- Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Tel Gallimard, 1966.
- Michel Foucault, «Subject and Power», in Dreyfus H. and P. Rabinow, *Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, The University of Chicago Press, 1982.
- Oscar H.Gandy, «Coming to Terms with the Panoptic Sort», in Lyon D. and E. Zureik, *Computers, Surveillance and Privacy*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1996.
- Axel Kahn, *Et l'homme dans tout ça ? : Plaidoyer pour un humanisme moderne*, Paris, Nil Edition, 2000.
- Eric Lander, «DNA Fingerprinting : Science, Law and the Ultimate Identifier», in D. Kevles and L. Hoods, *The Code of Codes : Scientific and Social Issues in the Human Genome Project*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1992.
- David Lyon, *The Electronic Eye*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1994.

- Dorothy Nelkin and Susan Lindee, «Genetic Essentialism Applied», in *The DNA Mystic : the gene as a cultural Icon*, New York, W.H. Freeman, 1995.
- Marc Poster, «Database as Discourse ; or Electronic Interpellations», in Lyon D. and E. Zureik, *Computers, Surveillance and Privacy*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1996.
- Elizabeth Reid, «Hierarchy and Power : social control in cyberspace», in M. Smith and P. Kollock, *Communities in Cyberspace*, London, Routledge, 1999.
- Kevin Robins, «Cyberspace and the World We Live In», in Featherstone M. and R. Burrows, *Cyberspace, Cyberbodies, Cyberpunk : Cultures of Technological Embodiment*, London, Sage, 1995.
- Jeffrey Rosen, «Why Internet Privacy Matters», *The New York Times Magazine*, April 30th, 2000.
- William Staples, *The Culture of Surveillance*, New York, NY St Martin's Press, 1997.
- Joseph Tobin, «An American Otaku (or a Boy's Virtual Life on the Net)», in J. Sefton-Green, *Digital Diversions : Youth Culture in the Age of Multimedia*, UCL Press, 1998.
- Sherry Tuckle, *Life on the Screen : Identity in the Age of the Internet*, New York, Simon and Schuster, 1995
- Max Weber, collection of essays, *From Max Weber, Essays in Sociology*, traduit et édité par Gerth et Mills, N Y, Oxford University Press, 1946. ---
Broadcast : Private Lives, Public Laws, CBC radio 2, J